



À LA DÉCOUVERTE DES VILLES ET VILLAGES

Venez découvrir qui souhaite vous révéler le secret du lac de Beaulieu à **Monteux** parmi les habitués du lieu.

INTRIGUEDANSLAVILLE.FR



N°3925

le cino du mardi

Les Petites Affiches de Vaucluse

depuis 1839

28 juillet 2020

ACTUALITÉ

Pages 2 à 5

Cafés-restaurants

La Région aide les communes à exonérer les terrasses



POLITIQUE & TERRITOIRE

Pages 6 & 7

Grand Delta Habitat

Signature d'une charte des bonnes pratiques



ÉCONOMIE

Pages 8 & 9

Yes Provence

Balades 'vintage' entre L'Isle et Saint-Rémy



CULTURE

Pages 12 & 13

Les rendez-vous culture et loisirs

JURIDIQUE

Pages 16 à 19

Annonces légales et Appels d'offres

Architecture - Pages 10 & 11

Le Château de la Tour d'Aigues 2.0



EXPERTISE COMPTABLE • CONSEIL • FISCAL • SOCIAL • FORMATION • AUDIT



ÉVOLUER
pour s'adapter
aux métamorphoses actuelles

www.axiomeassocies.fr



Associés pour votre réussite

AXIOME PROVENCE

130, rue de l'Aulanière . ZI Courtine Chaternay
84000 AVIGNON
Tél. : 04 90 85 38 11
axiomeprovence@axiomeassocies.fr

DÉCRYPTAGE

Hervé Millet, 48 ans, ingénieur informaticien à la tête de Waya Tech, entreprise spécialisée dans la transition numérique des entreprises, vient d'être élu à la présidence du CJD Vaucluse (Centre des jeunes dirigeants). Il se livre sur son aventure entrepreneuriale et son ambition d'ouverture du CJD à la solidarité et aux responsabilités sociétales et environnementales.

« Devenir chef d'entreprise s'apprend »

« J'ai fondé Waya Tech, il y a 5 ans, structure d'accompagnement des entreprises dans la numérisation de leurs processus. Très jeune j'ai été passionné par l'informatique. J'en ai fait mon métier travaillant, au départ, au sein d'entreprises avant d'avoir envie de travailler avec plus de sociétés, de développer davantage de solutions et d'être toujours plus innovant. C'est dans ce contexte que j'ai créé ma société. Pourquoi la présidence du CJD ? J'ai été coopté il y a 6 mois avec, à la clef, un semestre de diverses formations. Pourquoi ce cheminement ? Parce que cette association m'a énormément apporté – cela fait 3 ans que j'en suis membre – et qu'à un moment il faut rendre ce que l'on vous a donné. Le CJD c'est, entre autres, l'école du dirigeant. J'étais ingénieur informaticien et pas dirigeant et il s'agissait là de créer une entreprise, de manager des salariés, de rédiger des contrats de travail, de trouver des clients, de savoir organiser une structure... Or, tout cela s'apprend. Comment vais-je mener de front mon rôle de dirigeant d'entreprise et de président du CJD ? En organisant le temps qu'il faut pour l'un comme pour l'autre. Je ne suis pas dirigeant d'entreprise depuis longtemps, seulement 5 ans,

mais je suis déjà dans une démarche d'organiser mon temps pour que la structure fonctionne essentiellement sans moi et pour, potentiellement, dégager de la disponibilité et consacrer ce temps à de nouvelles aventures entrepreneuriales. Etre président c'est déjà devenir le chef d'orchestre d'une équipe – durant 2 ans non renouvelables – à qui l'on donne une vision, une direction, du sens et tout en restant sur les fondamentaux qui sont d'accompagner tous les jeunes dirigeants d'entreprise comme je l'étais il y a 5 ans, pour améliorer leur performance, celle de leur entreprise et qu'ils soient bien dans leur peau. Les thèmes portés durant les 2 années à venir ? La solidarité, car beaucoup d'entreprises souffrent. Les forces internes du CJD devront être à l'œuvre pour, d'abord, aider leurs propres membres et rayonner à l'extérieur pour en accompagner d'autres à surmonter cette épreuve, à se renouveler, à faire naître des idées pour passer ce cap difficile. L'année prochaine nous nous ouvrirons encore plus sur l'extérieur pour approcher et porter plus haut les responsabilités des entreprises : sociétales, environnementales... Comment entre-t-on au CJD ? Dans une logique de s'améliorer en tant que chef d'entreprise. Peut-on y entrer si l'on n'est pas chef d'entreprise ? Oui, toute personne ayant à sa disposition des moyens d'autonomie financière et d'organisation pour faire évoluer son service, son entreprise. L'objectif ? Expérimenter de nouvelles idées, apprendre de nouveaux processus à mettre en œuvre en équipe. »

Propos recueillis par Mirreille Hurlin



Baignade

La préfecture de Vaucluse appelle à la vigilance

Avec la saison estivale qui a débuté, les risques de noyades accidentelles sont plus que jamais d'actualité. Le préfet de Vaucluse appelle à la vigilance de tous en cas de baignade en milieu naturel. En cette période de fortes chaleurs, la préfecture rappelle la nécessité de respecter les consignes de sécurité aux abords d'un point d'eau et lors des baignades.

Par ailleurs, le plan de prévention des noyades, reconduit cette année par le gouvernement, vise à favoriser la pratique des activités aquatiques en toute sécurité.

Il implique notamment le déploiement des dispositifs nationaux 'J'apprends à nager' et 'Aisance aquatique' afin de financer des cours de natation aux enfants âgés de 4 à 12 ans. Dans le département,

deux collectivités (celles d'Avignon et de Vaison-la-Romaine), en partenariat avec la Direction départementale de la cohésion sociale, ont d'ores et déjà organisé pour cet été des leçons de natation gratuites. Dans la cité des papes, le cercle des nageurs propose également 8 cycles d'apprentissage de la natation qui bénéficieront à environ 80 enfants.

Entraigues-sur-la-Sorgue

Des bons d'achat pour relancer le commerce

Engagée auprès des commerçants entraiguais avec l'opération 'Soutenons nos commerçants, consommons à Entraigues', la Ville vient d'accorder une subvention exceptionnelle de 50 000€ à l'association des commerçants CAP Entraigues afin de mettre en place une grande opération de soutien à l'ensemble des commerces de la commune. Celle-ci prend la forme d'une distribution de bons d'achats. Ainsi,

8 bons d'achat de 5€ chacun (soit un montant total de 40€) vont être distribués à chaque famille entraiguaise ayant au moins un enfant inscrit dans une crèche publique de la commune ou scolarisé en école maternelle ou élémentaire à Entraigues ou au collège Diderot à Sorgues. Près de 1 000 familles sont concernées par ce dispositif. Des bons d'achat seront également attribués aux Entraiguais en

difficulté recensés par le Centre communal d'action sociale mais aussi aux bénévoles ayant fabriqué les masques en tissu lors de la crise sanitaire et aux volontaires les ayant distribués. Ces bons d'achats seront à dépenser avant le 30 septembre prochain dans les commerces entraiguais ayant subi une fermeture suite au décret du 23 mars dernier et qui ont choisi d'être partenaires du dispositif.

Le Pontet

Reports et remboursements des manifestations au Château de Fargues

Le Château de Fargues au Pontet vient de communiquer les modalités de report ainsi que les remboursements des manifestations annulées suite à la crise sanitaire. Le spectacle 'Les Jumeaux' est reporté au 2 octobre prochain tandis que 'Parents modèles' est repoussé au 6 novembre 2020. Attention, les horaires pourraient changer selon les préconisations en vigueur au moment du spectacle. Pour les

personnes ayant un abonnement '1,2,3 Comédie' ou des tickets à l'unité pour ces deux représentations, en cas d'impossibilité pour ces deux dates, un remboursement au prorata est possible. Il suffit de venir au Château de Fargues avec un RIB et ses tickets afin de remplir une fiche de renseignements. Pour les personnes ayant un abonnement 'Connaissance du Monde' dont la dernière séance a été annulée, deux

possibilités : pour ceux souhaitant se réabonner en septembre, le prix de l'abonnement 2020-2021 tiendra compte de cette annulation et sera de 25,50€ au lieu des 36€ habituels. Pour les personnes ne voulant pas se réabonner, un remboursement est possible aux mêmes conditions que mentionnées ci-dessus.

Château de Fargues. Avenue Pierre-de-Coubertin. Le Pontet. 04 90 03 09 20.

GARDE D'ANIMAUX

11,84€ par jour

Malgré la crise Covid-19, le phénomène de 'pet-sitting' (gardiennage d'animaux) gagne de nouveau de l'ampleur à l'aube des vacances d'été. La faible demande pendant la période de confinement a conduit à une baisse considérable des prix pour la garde d'animaux dans la plupart des pays européens. Les propriétaires d'animaux bénéficient ainsi aujourd'hui d'une solution de garde encore plus avantageuse. La France se positionne comme le pays le moins cher parmi ses voisins avec un prix journalier moyen de 11,03€, suivie par la Belgique (11,56€) et l'Italie (13,49€).

Cet été, c'est au Royaume-Uni (22,92€) et en Suisse (19,75€) que faire garder son animal sera le plus coûteux. Si la moyenne nationale baisse, les tarifs du pet-sitting continuent de varier fortement selon les régions : 11,84€ par jour en

moyenne en Provence-Alpes-Côte d'Azur contre 10,06€ en Pays de la Loire ou bien encore 10,30€ pour Occitanie et 11,63€ en Auvergne Rhône-Alpes. Source : Yoopies.fr



Cafés/restaurants

La Région aide les communes à exonérer les terrasses



© Thomas O'Brien

Le Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur vient de mettre en place le Frat (Fonds régional d'aménagement du territoire) Terrasses. Ce dispositif régional, dont le vrai nom est 'Frat bonifié', permet de bonifier de 10% les subventions d'un Frat classique pour les communes qui ont décidé d'exonérer de droits de terrasses leurs bars et restaurants pendant au moins 6 mois.

« La crise sanitaire sans précédent que nous traversons depuis plusieurs semaines maintenant éprouve durement nos territoires, explique la Région Sud. A ce titre, les cafés et les restaurants, atouts majeurs du tissu économique local et éléments marquants du patrimoine culturel immatériel de notre

région, subissent de plein fouet les conséquences de l'épidémie, seront parmi les derniers commerces à rouvrir et devront faire face à une baisse de fréquentation sans doute très importante cet été. »

■ Une enveloppe de 3,5 M€

« Face à cette situation, certaines communes ont décidé de supprimer la redevance d'occupation du domaine public pour l'année 2020 afin de soutenir ce secteur d'activité, poursuit le Conseil régional. Elles concèdent donc un déficit de recettes, que l'on peut estimer à plusieurs dizaines de milliers d'euros. Souhaitant exprimer sa solidarité, encourager les communes à adopter cette mesure et conforter par-là les actions engagées en faveur

du tourisme par l'Etat, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur va permettre aux communes ayant pris la décision d'exonérer totalement des droits de terrasse pour l'année 2020 les cafés et restaurants situés sur leur périmètre administratif, de bénéficier d'une subvention majorée de 10% qui viendra bonifier leur dossier Frat 2020.

Pour en bénéficier, il faut que les communes aient déposé un dossier de Frat classique. Ensuite, elles ont jusqu'en décembre 2020 pour présenter la délibération de demande de majoration de la subvention votée en conseil municipal. La région a prévu une enveloppe de 3,5 M€ destinée à cette opération.

L.G.

Villeneuve-lès-Avignon

■ Nouveau directeur de cabinet

Florent Grau, 25 ans, est le nouveau directeur de cabinet de la commune de Villeneuve-lès-Avignon. Le jeune homme était auparavant directeur de campagne de la sénatrice gardoise élue pour la première fois à la tête de la cité cardinale.

Monteux

■ Label 'Terre de Jeux 2024' pour la Ville

Dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques de Paris en 2024, le label 'Terre de Jeux 2024' propose aux communes de développer leurs propres actions pour mettre davantage de sport dans le quotidien de leurs habitants et de participer aux temps forts des Jeux olympiques. Avec l'obtention du label, Monteux s'engage à favoriser et à développer la pratique familiale et sportive de loisirs, soutenir et accompagner les associations sportives locales, entretenir et investir dans les équipements et les infrastructures dédiés à la pratique du sport, qu'elle soit en amateur ou à un niveau plus avancé. « Nous sommes très fiers d'avoir obtenu le label, explique Carine Blanc, adjointe déléguée aux sports. Le label va permettre de faire partager les émotions des jeux, faire profiter au plus grand nombre de l'expérience olympique et paralympique dans le respect de la Charte qui les constitue et ainsi fédérer la communauté des sportifs convaincus que le sport change la vie. Il va permettre aussi de donner à Monteux une nouvelle visibilité, grâce au coup de projecteur que vont nous offrir les Jeux olympiques et paralympiques de Paris en 2024. »

Beaumes-de-Venise

■ Immersion dans 'les délices des dentelles'

Jeudi 30 juillet, les soirées de l'Espace Terroir de Carpentras font une halte du côté de Beaumes-de-Venise au domaine de Durban qui dévoilera trois de ses cuvées en association avec les créations culinaires de Fafa & Tom traiteur, chef et

barman à domicile. C'est au pied des dentelles de Montmirail, au domaine de Durban, que se déroulera le prochain afterwork 'Accords mets et vins' de l'Espace terroir. Avec un vignoble qui s'étend sur 56 hectares, le domaine de Durban, propriété de la famille Leydier, produit l'AOP cru Beaumes-de-Venise rouge, le muscat Beaumes-de-Venise, vin doux naturel, ainsi que l'AOP cru Gigondas. Ces cuvées seront mises en valeur tout au long de la soirée par les préparations culinaires concoctées avec des produits du terroir de la chef Fabienne Laurent et de son mari Tom, installés à Carpentras. *Jeudi 30 juillet. 18h30 à 20h. Domaine de Durban. 2523, chemin de Durban. Beaumes-de-Venise. 3 bouchées et 3 verres de dégustation de vin. 10€ par personne. Inscription obligatoire auprès de l'Espace Terroir de l'Office de Tourisme Ventoux Provence au 04 90 63 00 78. espace-terroir@ventouxprovence.fr*

Apt

■ La maison du Parc adapte son accueil au Covid-19

Dans le contexte du Covid-19 et des travaux actuellement en cours au rez-de-chaussée, la Maison du Parc à Apt adapte son espace d'accueil. Depuis le 13 juillet, les visiteurs sont reçus dans le bâtiment annexe. Ils peuvent y trouver des informations touristiques sur les balades et randonnées dans le Luberon, l'offre des prestataires marqués Valeurs Parc, des réservations pour les visites guidées géologiques (dalle de Saignon et moulin de Salignan), une sélection de topoguides, de livres de recettes et de livres sur les patrimoines naturels et culturels du Luberon ainsi que des produits du terroir. A noter que pendant la durée des travaux (qui devraient prendre fin en septembre prochain), le musée de géologie et l'exposition permanente resteront fermés. *Maison du Parc. Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30. 60 Place Jean-Jaurès. Apt. 04 90 04 42 00.*



*Dans l'édition et l'imprimerie, l'ours est un texte encadré, reprenant les noms et adresses de l'éditeur et de l'imprimeur, et le nom des collaborateurs ayant participé à la réalisation de l'imprimé. Au XIX^e siècle, l'ours était le surnom donné au patron d'une imprimerie. Ce dernier, juridiquement responsable de ce qu'il publiait, était tenu de mentionner son nom et son adresse sur les livres et les journaux. Par extension, l'ours désigne aujourd'hui l'endroit où, dans une publication, sont répertoriés les noms et fonctions des collaborateurs (rédaction, services commerciaux et administratifs) avec, toujours, celui de l'imprimeur, et bien évidemment celui, obligatoire, du directeur de la publication.

l'echo du mardi
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Propriétaire : SAS LES PETITES AFFICHES DE VAUCLUSE
Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Philippe Chevalier - philippe.chevalier@pa84.com
Rédacteur en chef : Laurent Garcia - redac@pa84.com
Rédactrice en chef adjointe : Mireille Hurlin - mireille.hurlin@pa84.com
A collaboré à ce numéro : Nicolas François, Michèle Périn
Service annonces légales & appels d'offres : Nicole Sokol - al@pa84.com
Service administratif & comptabilité : Martine Bailly - gestion@pa84.com
Directeur développement & relations commerciales : David Pellet david.pellet@pa84.com
Correctrice : Nadège Cordier
Dépôt légal à parution 3^e trimestre 2020/3925
Commission paritaire n° 1120 C 79642
ISSN 2118-7983

L'Echo du Mardi - Les Petites Affiches de Vaucluse
42, Cours Jean-Jaurès - CS 90090 - 84006 Avignon Cedex 1
T:0490165400-Fax:0490165401-www.echodumardi.com

Reproduction interdite sans accord de l'éditeur
Imprimé par Imprimerie La Provence
248, avenue Roger Salengro - 13015 Marseille
Edité par SAS LES PETITES AFFICHES DE VAUCLUSE
Maquette et mise en page : Devisocom
Conception et réalisation graphique : Saluces
"Pour certifié conforme"
le Directeur Philippe Chevalier



10-32-2813

L'AVANTAGE D'UN
BON ARTICLE,
C'EST QU'IL FAIT DU BIEN
À TOUT LE MONDE.

UN ARTICLE DE PRESSE EN LIGNE
EST PARTAGÉ EN MOYENNE 7 FOIS.

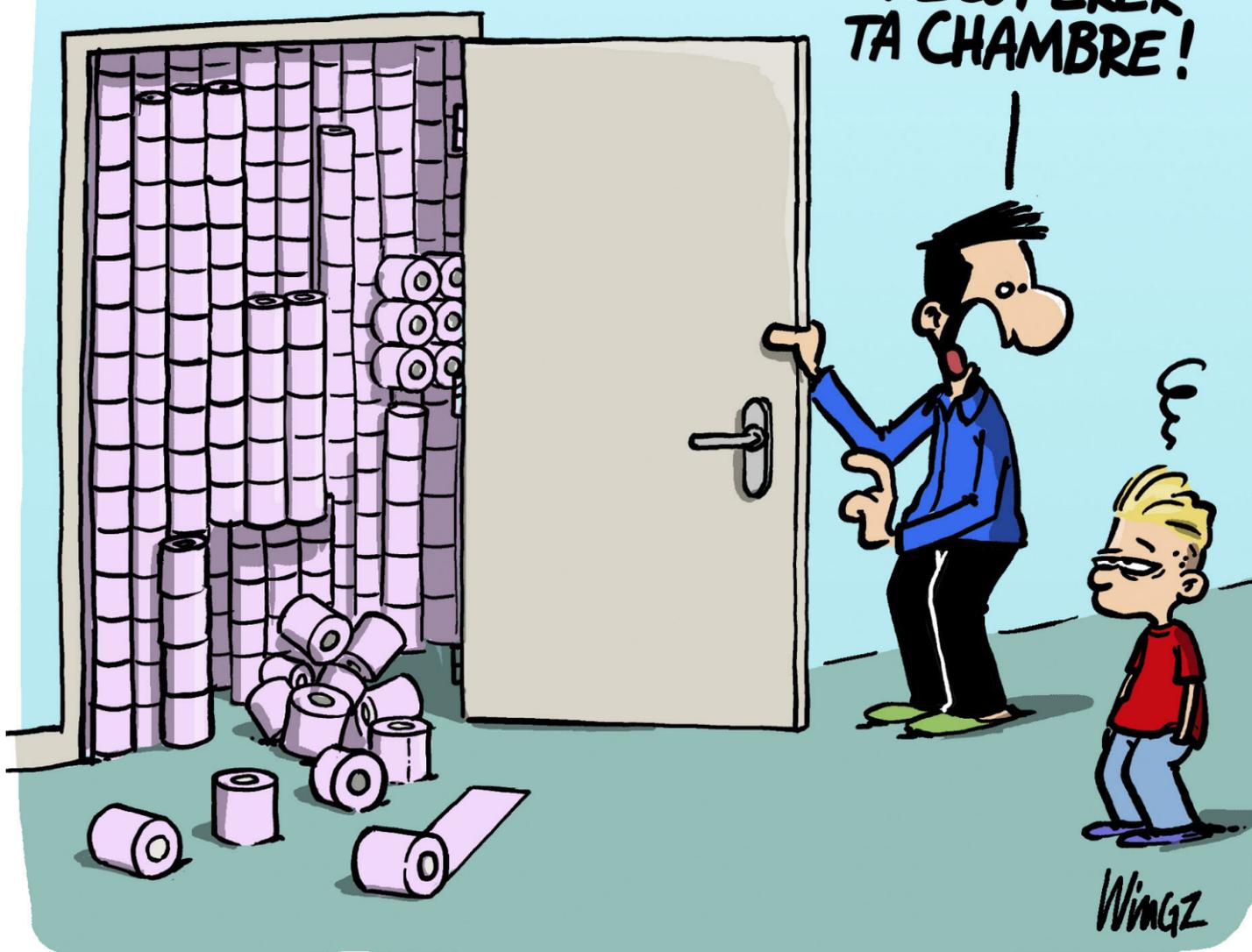


INTÉRESSEZ-VOUS À LA PRESSE,
LES GENS S'Y INTÉRESSENT.

OneNext
La nouvelle mesure d'audience
des marques de presse

LA BRADERIE DE LILLE ANNULÉE

TU ATTENDRAS
UN PEU POUR
RÉCUPÉRER
TA CHAMBRE!



3^e circonscription

■ Brune Poirson hors du Gouvernement

La Vauclusienne Brune Poirson n'a pas finalement été reconduite dans le nouveau gouvernement du Premier ministre Jean Castex. Elle est remplacée par Bérangère Abba désormais chargée de la Biodiversité auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire. Elue députée La République en marche (LREM) de la 3^e circonscription du Vaucluse en 2017, Brune Poirson avait été nommée dans la foulée au gouvernement. Elle n'avait alors passé que 3 jours à la tête de sa circonscription et avait tout de suite cédé sa place à son suppléant Adrien Morenas qui assure l'intérim depuis. Cette dernière devrait toutefois retrouver son mandat d'ici le 4 août prochain, date limite pour Brune Poirson afin de retrouver son siège dans l'hémicycle. C'est d'ailleurs à cette date que l'on saura si tout ou partie de l'équipe de collaborateurs d'Adrien Morenas sera reprise par l'ancienne secrétaire d'Etat à la transition écologique. Par ailleurs, Brune Poirson devrait être dans l'obligation de quitter la vice-présidence de l'Assemblée des Nations unies pour l'environnement (Anue). En effet, cette fonction n'est réservée qu'à des ministres en exercice.

Luberon

■ Retour de 'Sunset vigneron'

L'Isle-sur-la-Sorgue Tourisme, Luberon Cœur de Provence, Luberon Côté Sud et Pays d'Apt Luberon lancent les 'Sunset Vignerons' 2020. Comme l'an passé, les vignerons du territoire se mobilisent aux côtés des 4 offices de tourisme porteurs de l'événement afin de faire découvrir au public les domaines viticoles du Luberon en proposant, chaque mardi soir jusqu'au 8 septembre, des soirées thématiques au sein de plusieurs domaines du Luberon. Les participants sont attendus dès 18h30 dans le domaine de leur choix. Après une balade au cœur des vignes suivie d'un temps d'échanges avec les vignerons, un repas sera servi aux portes du domaine, le tout accompagné d'une dégustation des vins en accord avec les mets sélectionnés pour une véritable expérience autour du goût. Véritable moment d'échanges et de partage entre le public et les vignerons, l'événement a rencontré le succès l'an passé avec la venue de 250 personnes dans les 28 domaines participants.

Chaque soirée est limitée à 20 participants. Le menu, vin compris, est à 28€ par adulte et 10€ pour le menu enfant. Le 1^{er} septembre, la soirée, axée sur les vins millésimés, sera accompagnée d'un repas signé par un chef local (35€). Les participants sont invités à choisir leur(s) date(s) et leur(s) domaine(s) sur www.luberoncoeurdeprovence.com

Population

God save Vallis Clausa

Le département de Vaucluse compterait 920 résidents britanniques. Un chiffre qui a baissé depuis 2011 (1 026) mais qui est en augmentation régulière depuis 1990 (624). Au total, les sujets de Sa Gracieuse Majesté sont 11 140 en Provence-Alpes-Côte d'Azur et près de 150 000 en France. Il s'agit du deuxième pays d'accueil en Europe derrière l'Espagne. Ces résidents originaires du Royaume-Uni vivent majoritairement en couple, sans enfant, dans des terri-

toires peu peuplés de l'ouest du pays comme la Charente, la Dordogne ou la Haute-Vienne.

En Vaucluse, c'est dans le bassin de vie d'Avignon (611) que l'on en trouve le plus devant celui d'Apt (137), Vaison-la-Romaine (83) et Cadenet (75). Arrivent ensuite les secteurs de Pertuis (42), Valréas (33), Sault (32), La Tour d'Aigues (31), Bollène (21) et Piolenc (20). Ces Vauclusiens à l'accent 'british' sont essentiellement des Britanniques retraités à l'exception du

secteur de Pertuis où ce sont principalement des salariés ou des étudiants en raison de la proximité avec le projet Iter à Cadarache ainsi qu'avec la métropole Aix-Marseille.

Près d'un tiers disposaient d'une carte de séjour avant le Brexit. Depuis le 31 janvier dernier, ces derniers sont tous dans



l'obligation de demander le nouveau titre de séjour prévu par l'accord de retrait. Autre conséquence pour ces derniers, depuis le 1^{er} février 2020, ils ne sont plus électeurs ni éligibles aux élections municipales et européennes. En effet, en droit français, en l'absence de la nationalité française, il faut être ressortissant d'un autre état membre de l'Union pour pouvoir voter.

Aménagement

■ Création de pistes cyclables à Réalpanier

Depuis le 15 juillet, le Conseil départemental de Vaucluse et la commune d'Avignon aménagent le carrefour giratoire de Réalpanier ainsi que le carrefour situé entre l'avenue de l'Amandier et la rue Claude Chabrol à Avignon afin d'améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes. Ces aménagements vont permettre de sécuriser la liaison entre le centre-ville d'Avignon via le chemin des Canaux, le tracé provisoire de la véloroute Via Rhôna en direction du Pontet et Sorgues ainsi que la RD 28 qui dispose de surlargeurs cyclables et d'assurer la sortie de l'agglomération avignonnaise vers Pernes-les-Fontaines/Carpentras et le Mont Ventoux. Durant les prochaines semaines, les travaux vont consister en la création d'une piste cyclable sur les accotements extérieurs du giratoire (côtés nord et ouest) et la mise en place de trois plateaux traversant pour le passage des vélos et afin de réduire la vitesse des véhicules circulant dans le giratoire. Financés conjointement par le Département de Vaucluse et la Ville d'Avignon, les travaux sont estimés à 720 000€ HT (864 000€ TTC).

Murs

■ Premier site 4G multi-opérateurs

Le premier site 4G multi-opérateurs issu du dispositif de couverture ciblée du 'New deal mobile' dans le Vaucluse vient d'être mis en service dans la commune de Murs. Initié début 2018 par le Gouvernement ce dispositif lancé par les opérateurs télécoms et les pouvoirs publics vise à accélérer la couverture numérique du territoire en 4G. En contrepartie l'Etat s'engage avec l'Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse) à donner aux opérateurs de la visibilité et de la stabilité jusqu'en 2030 sur leurs fréquences. Dans ce cadre, les opérateurs doivent investir près de 3 milliards d'euros supplémentaires d'ici 2022 dans la densification de leurs réseaux 4G. Un montant qui vient s'ajouter aux 10 milliards d'euros investis dans les réseaux chaque année. Depuis le lancement du New deal mobile, 260 sites vauclusiens ont été équipés en 4G depuis janvier 2018. D'ici 2022, 8 pylônes supplémentaires devraient encore migrer vers cette technologie dans le département.

Isle-sur-la-Sorgue

■ Ouverture d'un espace médical municipal

Pour faire face aux difficultés d'accès aux soins (de médecine générale ou de spécialité), la commune de l'Isle-sur-la-Sorgue a ouvert le 20 juillet un espace médical municipal situé à l'Annexe. Annoncé à la fin de l'année 2019, le nouvel espace médical municipal vient d'ouvrir ses portes 25 boulevard Paul Pons. Le projet est né d'une réflexion de l'équipe municipale avec les médecins lislois pour recueillir leurs attentes et leurs besoins face aux difficultés d'accès aux soins sur le territoire. Des difficultés accentuées par la récente fermeture du cabinet médical des Névens, situé au sud de la ville qui, par ailleurs, doit faire face, comme bon nombre de communes en France, au vieillissement de sa population. Sur les 19 868 habitants que compte l'Isle-sur-la-Sorgue, 29,3% d'entre eux sont âgés de plus de 60 ans. Situés à l'Annexe, à proximité du centre-ville, les nouveaux locaux bénéficient d'un espace de stationnement réservé aux praticiens et aux patients. Accessible aux personnes à mobilité réduite, l'espace médical dispose de quatre cabinets médicaux de 14 à 23 m², isolés phoniquement et équipés d'un point d'eau, d'une salle commune de soins d'urgence et d'espaces collectifs (entrée, secrétariat, salle d'attente de 15 m², deux sanitaires, espace de repos, etc.). A ce jour, deux médecins occupent les locaux. Le coût total des travaux s'élève à 130 000€ dont 55 000€ pris en charge par la Région Sud.

Avignon

■ Une carte interactive pour trouver les points d'eau

Alors que la chaleur est bien présente dans le Vaucluse, la Ville d'Avignon vient de mettre en ligne une carte interactive qui recense les fontaines, jeux d'eau et îlots de fraîcheur présents à travers la commune. Outre les parcs et fontaines déjà existants, la Ville propose des jeux d'eau et des brumisateurs à la Plaine des sports, au Pré du Curé, à l'abbaye Saint-Ruf et dans les parcs de la Murette et Chico Mendes. Par ailleurs, d'ici les prochains jours, la Ville devrait installer des kiosques rafraîchissants au square Agricola Perdiguier et au parc Colette.

Pour consulter la carte : cartes.mairie-avignon.com/cartes



Grand Delta Habitat

Comment soutenir les locataires

Grand Delta Habitat et 3 organisations représentantes des locataires ont signé une charte territoriale d'engagement et de bonnes pratiques. Objectif ? Aider et accompagner les familles et personnes résidant en HLM, impactées par la crise sanitaire de la covid-19.

« Lors de la crise sanitaire de la Covid-19 nos collaborateurs ont appelé les locataires afin de mettre au jour les problèmes de tout ordre car les difficultés éprouvées, sanitaires ou économiques, sont aussi psychologiques et je crains que l'on n'en mesure pas assez l'importance, la prégnance, observe Michel Gontard, président de Grand Delta Habitat.

■ Accompagner

Il est ainsi question de venir en aide aux plus fragiles des 55 000 locataires accueillis dans les 20 000 loge-

ments de Grand Delta Habitat tout en sécurisant la coopérative elle-même qui ne peut se priver de l'encaissement des loyers déjà investis dans une machinerie bien huilée, ultra-organisée, aux 1 000 logements programmés dans la décennie.

■ Concrètement

« Nous avons actuellement détecté 735 familles en difficulté, précise Michel Gontard. Un acte de prévention tout d'abord orchestré par les conseillères en économie sociale et familiale intervenues aux premiers signaux qui sont souvent les retards de paiement. » Les professionnelles, qui d'habitude enseignent la gestion budgétaire, orientent pour l'accès aux droits, soutiennent la constitution de dossiers administratifs, accompagnent l'évolution du foyer, le départ des enfants, le décès du conjoint, manient les paramètres de la baisse des ressources pour conseiller un relogement adapté à la situation locative, en partenariat avec la Caisse d'allocations familiales. Ce que nous allons faire précisément ? Proposer un échelonnement de la dette et des charges pour ne pas entamer de façon trop drastique le budget des ménages. »

■ Un maillage efficace

Mais pour faire face à ce tsunami qui ébranle durablement le monde, Michel Gontard sollicite une approche pluridisciplinaire de choc efficace et réactive permettant une prise en charge globale et ponctuelle des foyers en difficulté au niveau financier mais aussi humain pour minimiser la souffrance psychologique, les manques éducatifs, le



soutien aux étudiants ainsi qu'aux personnes isolées ou âgées, aux foyers les plus modestes.

■ Une charte de bonnes pratiques

Pour repérer les personnes fragilisées par la crise sanitaire « et alors que souvent le silence est de mise », Michel Gontard s'appuie sur les associations de locataires. C'est pourquoi il fait appel à Nora Djeddar de la Confédération de la consommation, du logement et du cadre de vie ; Michel Mus de la Confédération nationale du logement, et Yves Marteyn de la Confédération française démocratique du travail, pour faire remonter les informations du terrain et également se battre au niveau national, dans le cadre d'un accord-cadre (voir encadré).

■ Ils ont dit

Michel Gontard,
Président de Grand Delta Habitat

« A la rentrée de très nombreux locataires seront impactés par les conséquences économiques de la crise. Près de 60% de nos locataires possèdent de faibles revenus, des emplois précaires : intérimaires, intermittents, en apprentissage, en situation de chômage et également des commerçants, vendeurs non sédentaires, artisans qui n'ont pas pu travailler durant le confinement et qui n'ont pas pu reprendre à son terme. J'ai une pensée pour nos entreprises partenaires qui, durant la pandémie, pour tout ce qui concerne la sécurité, sont intervenues dans nos résidences mainte-

La fondation GDH

La Fondation Grand Delta Habitat, à laquelle la coopérative a alloué une dotation de 100 000€ en 2020, promeut l'insertion par le logement, l'emploi, les activités sociales, culturelles, sportives et les loisirs. Marie-Catherine Bertrand est la présidente de cette association indépendante conçue pour nourrir un dialogue d'ouverture, de culture et de bien-être au cœur et autour des habitats de GDH.
fondation@granddelta.fr



en temps de Covid-19



6 expulsions sur 21 000 logements

Le bailleur social privé a eu recours, en 2019, à 6 expulsions motivées par trois situations jugées inacceptables : les troubles du voisinage, avec souvent pour corolaire le bruit, les menaces, la violence et la dégradation des biens. « Que ces actions soient exercées envers d'autres résidents ou des salariés de Grand Delta Habitat », tranche Michel Gontard.

Yves Marteyn,
Responsable de la Confédération française démocratique du travail
« J'habite Le Thor. Durant le confinement, beaucoup de personnes sont intervenues pour aider les autres. J'ai pu me déplacer et entrer en contact avec mon environnement et j'ai compris que ces personnes n'avaient pas réagi aux gros problèmes qu'elles rencontraient. Les 'pauvres' n'étaient pas les seuls à éprouver des difficultés et ceux de la classe moyenne se sont tus, recroquevillés sur eux-mêmes, prostrés dans leur silence.

Ils ne se dévoilent pas. Les informations suintent des autres locataires. J'espère que la charte déblocuera cette situation. » *Mireille Hurlin*

« A la rentrée, la situation risque d'être dramatique, particulièrement pour nos locataires. »

Michel Gontard

d'ordinateurs et d'imprimantes. Effectivement, je pense que des locataires éprouvent des difficultés à payer leur loyer parce qu'ils ont perdu leur travail. »

Axédia

Michel Gontard a été réélu président-directeur général d'Axédia, filiale spécialisée dans l'accès à la propriété sécurisée de Grand Delta Habitat, coopérative d'HLM dont il est également le président, et aussi conseiller fédéral de la structure nationale des sociétés coopératives d'HLM, et membre de l'Agence régionale HLM Paca et Corse.

nant un service de qualité. La charte a été rédigée en pensant également aux personnes qui n'iraient pas chercher d'aide. »

Michel Mus,
Représentant de la Confédération nationale du logement

« J'habite un logement GDH, quartier Saint-Jean à Avignon. L'accord cadre que nous signons est conçu pour aider les familles qui, de la précarité économique, vont se retrouver en précarité de logement. Cet accord-cadre national devait être amélioré de façon régionale,

ce que nous avons fait. C'est un accord historique car il a été signé, pour la 1^{re} fois, par les organismes HLM et les associations de locataires reconnues nationalement. Je souhaite que le Département et l'Etat augmentent leur participation au Fonds de logement. J'ai trouvé que les gens, dans nos quartiers dits populaires avaient vraiment respecté le confinement. La Mairie d'Avignon et le Secours populaire ont vraiment fait un travail d'excellence en intervenant auprès des personnes en difficulté, notamment pour le portage et l'accès au repas. Aujourd'hui ? Les familles s'angoissent de leur devenir économique. »

Nora Djeddar,
Représentante de la Confédération consommation, logement et cadre de vie

« J'habite un logement GDH à Morières-lès-Avignon. Il s'est passé des choses extraordinaires, en termes de solidarité et d'échanges humains, pendant ce confinement dû à la crise sanitaire. On se demandait des nouvelles des uns et des autres, faisant les courses pour ceux qui ne pouvaient sortir, prenant régulièrement des nouvelles des personnes âgées ou isolées. Nous imprimions des attestations et les cours des enfants pour ceux qui ne disposaient pas d'accès internet,

Un accord-cadre national

Le Mouvement HLM dont Grand Delta Habitat et les cinq associations nationales de locataires siégeant à la Commission nationale de concertation (la Confédération syndicale des familles, la Confédération nationale du logement, la Confédération générale du logement, la Confédération logement cadre de vie, l'association Force ouvrière consommation) ont signé une Charte autour de cinq propositions.

■ Les propositions

Ces propositions sont d'activer les Fonds de solidarité logements financés en grande partie par les collectivités locales et possiblement abondés par l'Etat, particulièrement pour les départements très impactés par les politiques sociales. Apporter une aide de 200€ supplémentaires aux ménages fragiles et aux étudiants (via le remboursement rétroactif des 5€ d'APL -allocation personnalisée au logement- retirés par l'Etat depuis 2017 ainsi qu'abroger cette mesure). Revaloriser les aides au logement au-delà de l'inflation pour compenser les années de sous-indexation. Prolonger le moratoire sur les expulsions pour les locataires de bonne foi jusqu'au 31 octobre 2020. Revenir dans la loi de finances pour 2021 sur les coupes budgétaires imposées au logement social (Réduction de loyer solidarité, hausse du taux de la TVA...) pour permettre le développement dans le plan de relance de plus de logements sociaux et très sociaux.

VILLENEUVE-LÈS-AVIGNON Résidence le Carrat



Grand Delta Habitat vient d'inaugurer la résidence le Carrat à Villeneuve-lès-Avignon située 33, boulevard Frédéric Mistral à Villeneuve-lès-Avignon. Réalisée par le cabinet d'architecture villeneuvois Bernard Nantois, elle est composée de trois bâtiments accueillant 25 logements. Ceux-ci se déploient en 7 T2 de 41m² avec des loyers hors charges allant de 230 à 270€, 14 T3 de 57 à 64 m² allant de 360 à 570€ et 4 T4 de 78 m² pour un loyer mensuel de 437 à 538€. La place de parking est de 15€ par mois en sus. Le coût total de l'opération se monte à un peu plus de 3,263 M€.

Vaison-la-Romaine

Boyer Jardin & Piscine mise sur la prévention



© Sarah Chambon

Le service prévention de la MSA (Mutuelle sociale agricole) et l'entreprise Boyer Jardin & Piscine viennent de signer un contrat de prévention. Cet accord concerne les 16 salariés à temps plein ainsi que les 4 apprentis de cette société spécialisée en création et entretien de piscines et jardins créée en 1990 sous le nom de Boyer paysages. Implanté à Vaison-la-Romaine et Puyméras, Boyer Jardin & Piscine va donc s'appuyer sur la MSA pour promouvoir la santé et la sécurité de ses salariés au travail en les incitant à s'impliquer, au quotidien, dans le développement de la prévention dans l'entreprise ainsi qu'à améliorer leurs conditions de travail.

Dans ce cadre, les conseillers en prévention de la MSA Alpes-Vaucluse vont donc accompagner la société vauclusienne, reprise en

2014 par Xavier Goubet et Boris Lesné, tout au long de son projet et apporter un soutien méthodologique et financier via une subvention d'investissement afin d'aider l'entreprise à mettre en œuvre concrètement le projet issu du contrat de prévention.

■ Financement de 30%

du coût de l'investissement

L'entreprise prévoit ainsi de former ses employés au secourisme, à la conduite de chariots élévateurs et à l'habilitation électrique. Elle va aussi investir dans du matériel neuf, sécurisé et adapté comme des échafaudages et un nouveau broyeur pour limiter le risque de chute de hauteur et de happement ainsi que dans du matériel de transport motorisé, des rampes de chargement et des outils plus légers et à batterie déportée pour réduire les risques

de Troubles musculo-squelettiques (TMS). Enfin, elle s'engage à réduire l'exposition aux produits chimiques grâce à une mise à jour de son Seirich (Système d'évaluation et d'information sur les risques chimiques en milieu professionnel), à former deux personnes supplémentaires en 'certi-phyto' et supprimer les gaz d'échappement grâce à un investissement vers du matériel électroportatif.

Boyer Jardin et Piscine fait également partie du groupe d'entreprises accompagnées dans le déploiement de la démarche Qualité de Vie au Travail (2018-2020) et avait déjà formé un animateur en prévention en 2019.

Grâce à cette convention, la MSA Alpes-Vaucluse co-financera à hauteur de près de 30% le coût de cet investissement prévention estimé à près de 30 000€.

CE du Grand Avignon

Une enquête pour réinventer une économie plus durable

La Jeune chambre économique du Grand Avignon sollicite les entreprises du territoire à travers une enquête destinée à réaliser un diagnostic du département de Vaucluse sur l'implication des entreprises sur le thème du développement durable.

Et si le développement durable et la croissance économique pouvaient aller dans le même sens ? Comment se réinventer économiquement dans l'après-Covid ? Afin de répondre à ces questions, les membres de la Jeune

chambre économique du Grand Avignon (JCEGA) lancent une grande enquête (initiée au niveau national par la JCE française) auprès des entreprises du territoire, tous secteurs économiques confondus, afin de connaître l'impact que le Covid-19 a pu avoir au sein de leurs activités respectives. Elaborée en partenariat avec le Pôle éco-conception, missionnée par l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), l'enquête aborde l'impact de la crise sanitaire actuelle et la gestion des ressources au sein des entreprises et des organi-

sations. « L'enjeu de ce sondage est d'allier développement économique et durable, explique Agnès Zwaenepoel, présidente de la JCEGA. En cette période si particulière, il est important de mettre en lumière les opportunités et les problématiques révélées par cette crise. » Une analyse approfondie des résultats permettra de réaliser un diagnostic à l'échelle départementale afin de mettre en œuvre des projets concrets à destination des entreprises sur le territoire. *Date limite pour participer : 31 juillet 2020. Lien pour répondre à l'enquête : <https://urlz.fr/cMeH>*



PROTÉGEZ VOTRE ENTREPRISE DES CYBER RISQUES

Dans un monde dominé par les informations et leur dématérialisation, les cyber-risques sont une réalité incontournable.

Pourquoi s'assurer contre les cyber risques ?

- **Vous n'êtes pas à l'abri d'un incident :** Du petit commerçant, à la multinationale, personne n'est épargné.
- **Un effet domino dévastateur :** Interruption de l'activité, reconstitution des données et de l'image, sanctions ...
- **Vous êtes responsable des données** qui vous sont confiées, et devrez assumer les conséquences de leur divulgation.

Pourquoi choisir notre offre ?

- Une offre exclusive et performante.
- Une solide expérience, à nos côtés, le meilleur prestataire mondial.
- Une disponibilité immédiate : 24H/24 et 7J/7.



3 CYBER ATTAQUES
FRÉQUENTES :

Sabotage
Espionnage
Paralysie du système



WANACRY
EN MAI 2017 :

200 000 victimes
dans 150 pays
en 24h



57% DES
ENTREPRISES

ont été touchées
par une cyber
attaque en 2016

CONTACTEZ NOTRE CONSEILLER
CYBER-RISQUES AU 04 90 884 848



68, Avenue des Sources - BP 50856 - 84082 - Avignon Cedex 2
Tél : 04 90 884 848 / Fax : 04 90 873 632
contact@granierassurances.fr

www.granierassurances.fr



Yes Provence Balade vintage



Xavier Blanc

C'est une invitation à l'évasion à laquelle nous convient Yann Durandard, Sébastien Assante et Xavier Blanc. En lançant la plateforme 'Yes Provence' en début d'année, les trois amis se sont donnés pour défi de faire (re)découvrir au public le terroir provençal et ses richesses à bord de voitures anciennes.

Citroën 2 CV, Méhari, Mini Monte-Carlo, Coccinelle et Combi Van Volkswagen... autant de modèles ayant connu leur heure de gloire et qui trouvent aujourd'hui une seconde jeunesse avec 'Yes Provence'. Fondée par les trois acolytes fin 2019 début 2020, implantée à Saint-Rémy-de-Provence et l'Isle-sur-la-Sorgue, la toute jeune société entend bousculer les codes de la location de voiture. « Nous sommes tous les trois motivés par l'envie de faire connaître cette si belle région, explique Yann Durandard. Et quoi de mieux pour découvrir autrement ces magnifiques paysages provençaux que de rouler au volant d'un véhicule ancien ? C'est une façon de prendre le temps de profiter de la balade et de retrouver cette sensation de liberté au volant de voitures décapotées. »

■ Une appli pour faire son circuit 'Yes Provence', c'est une flotte d'une quinzaine de véhicules 'vintage' qu'il est possible de louer de la

demie-journée, à la semaine entière avec ou sans chauffeur, pour ceux qui seraient tentés de retrouver les sensations d'antan, volant en main. « Nous souhaitons que nos clients vivent une expérience originale, souligne Yann Durandard. Nous proposons des paniers pique-nique avec des produits locaux issus du terroir pour ceux qui partent pour la journée et nous plaçons un téléphone à l'intérieur de chaque voiture louée qui renferme une carte interactive proposant les

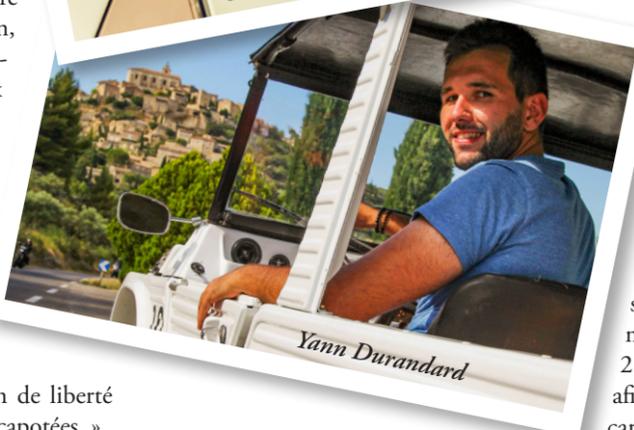
sont actuellement référencés dans les secteurs du Ventoux, des Alpilles et du Luberon : les lieux à visiter, les adresses gourmandes, et même les endroits où l'on peut admirer les plus beaux couchers de soleil. Des voitures anciennes mais avec une pointe de modernité afin de permettre à chacun de s'y retrouver, que ce soit pour des balades en couple, entre amis, pour des mariages et même des opérations de cohésion d'entreprise.

■ A plein régime

Depuis le déconfinement, l'activité tourne à plein régime. « Notre clientèle vient de toute la France mais aussi du coin, précise Yann Durandard. Avec la crise sanitaire et la période de confinement, je pense que les gens ont besoin de cette liberté retrouvée et de savourer l'instant présent. » Soutenus dans leur démarche par les acteurs locaux (hôtels, restaurants, mairies), les trois amis souhaitent embaucher deux personnes supplémentaires en 2021 pour renforcer l'équipe. En attendant, ils planchent sur la possibilité de mettre à la location de 2 CV 100% électriques afin de réduire l'empreinte carbone et ainsi faire connaître, dans les meilleures conditions les paysages si chers à Marcel Pagnol.

Nicolas François

www.yesprovence.com



Vignoble

■ L'AOC Vacqueyras en version 2.0

À l'occasion de ses 30 ans, le cru Vacqueyras lance son nouveau site internet. Pensé pour séduire le grand public, le site met en avant les terroirs, les vins et les vigneronnes de l'appellation. Intuitif et ergonomique, le site présente, via un contenu interactif, les informations événementielles et cénologiques liées au cru de la Vallée du Rhône méridionale. Parmi les nouveautés, un parcours de découverte du vignoble et de ses lieux (maisons, caves et caveaux) permettra à l'internaute de préparer son itinéraire à la découverte de l'AOC Vacqueyras. Des cartes et des vidéos de présentation des terroirs sont également disponibles ainsi que les fiches techniques des cépages, les chiffres-clés et les descriptions des millésimes du cru Vacqueyras depuis 1989. A découvrir sur www.aocvacqueyras.com

Finance des entreprises

■ Créances et factures impayées : la région Paca en pôle

Selon une étude de Rubypayeur, société de recouvrement de créances amiables ou judiciaires, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur figure parmi celles les plus touchées par la crise des impayés. Ainsi, avec 8,8% des créanciers elle se place en 2^e position du top 5 des créanciers derrière l'Île-de-France (47,9%) mais devant Auvergne-Rhône-Alpes (8,5%), les Hauts-de-France (7,3%) et les Pays de Loire (5%). Côté débiteurs, notre région apparaît en 3^e position (7,5% des débiteurs) derrière l'Île-de-France (46,2%) et le Grand-Est (7,6%) mais devant Auvergne-Rhône-Alpes (7,1%) et les Hauts-de-France (6,9%). « Les entreprises qui ont le plus de mal à honorer leurs factures sont en toute logique celles qui ont le plus souffert du confinement, explique l'étude. Ainsi les entreprises des secteurs du commerce et de l'hôtellerie restauration représentent à elles seules un tiers des factures impayées. Par ailleurs deux secteurs souffrent particulièrement des impayés: le conseil et le secteur de l'informatique. Deux secteurs au sein desquels évoluent de nombreux indépendants et TPE qui sont aujourd'hui particulièrement fragiles en termes de trésorerie. »

Nomination

■ Un nouveau président pour l'AOC Ventoux

Frédéric Chaudière vient d'être élu à la présidence de l'AOC (Appellation d'origine contrôlée Ventoux). Après un master à Sciences Po Paris, ce dernier a rejoint l'aventure familiale en 2003 au Château Pesquié à Mormoiron avec son frère Alexandre et y apporte un regard décalé et novateur, accompagnant son développement à l'international. Très engagé au sein de l'ODG (Organismes de défense et de gestion) Ventoux depuis une dizaine d'années, il milite pour que l'Appellation Ventoux continue son ascension dans le monde du vin. « Le terroir du Ventoux c'est l'heureuse conjugaison d'une montagne mythique et d'un climat de fraîcheur, explique-t-il. Les vins de l'AOC Ventoux sont des vins d'équilibre et de plaisir ». Implanté dans la plaine du Comtat Venaissin, ce vignoble s'étend sur 5 700 ha, d'Apt au sud à Vaison-la-Romaine au nord incluant Carpentras à l'ouest. La production comprend 54% de rouge, 40% de rosé et 6% de blanc dont 24% part à l'export vers les 3 principaux marchés à l'étranger que sont le Canada, la Belgique et l'Allemagne.



Apt

■ Prêt garanti par l'Etat : 42 M€ pour Delta plus

Le groupe aptésien Delta plus spécialisé dans les Equipements de protection individuelle (EPI) a obtenu un PGE (Prêt garanti par l'Etat) d'un montant de 42 M€. Cet emprunt a été souscrit auprès de 10 partenaires bancaires historiques de la société vauclusienne créée par Jacques Benoit en 1977. D'une durée initiale d'un an, il pourra faire l'objet d'un amortissement sur une durée maximum de 5 ans. Son coût s'élève à 0,5% pour la première année. L'an dernier, Delta plus a réalisé un chiffre d'affaires de 263,3 M€, en hausse de +9,5% par rapport à 2019, en augmentation pour la 10^e année consécutive. En 2020, après un 1^{er} trimestre en hausse de +14% (+8,3 M€ pour un chiffre d'affaires sur les 3 premiers mois de l'année atteignant 67,7 M€), le chiffre d'affaires des mois d'avril et mai s'est légèrement contracté de -3%. Le groupe, dirigé aujourd'hui par Jérôme Benoit depuis 2011, a paradoxalement constaté une forte croissance des ventes réalisées sur les produits liés au Covid-19 qui contribuent à elles seules une croissance d'environ +10% du chiffre d'affaires consolidé sur ces deux mois et une baisse d'activité sur le périmètre historique du groupe (sans prendre en compte les produits liés au Covid-19), de -15% sur les mois d'avril et mai. Une conjoncture instable qui a donc incité le groupe à solliciter le PGE « afin de consolider sa structure financière dans le contexte particulier de la crise sanitaire et d'anticiper un éventuel impact de la crise économique en cours sur le chiffre d'affaires, la rentabilité et le besoin en fonds de roulement du groupe. »

Architecture

Le Château de La Tour d'Aigues

La fondation Wilmotte vient de dévoiler les lauréats de son prix biennal 'W 2020' destiné à promouvoir la rencontre du patrimoine et de la création contemporaine. Pour cela, les étudiants en architecture de l'Europe entière avaient été invités à plancher sur le réaménagement du château de La Tour d'Aigues.

Fin juin, un jury présidé par Jean-François Lovisolo, maire de La Tour d'Aigues, s'est réuni à Paris afin de sélectionner les projets lauréats du Prix W 2020 (voir encadré page suivante 'La Fondation Wilmotte et le prix W'). Pour cette neuvième édition du Prix W, les participants étaient invités à repenser le château de la Tour d'Aigues autour de la thématique 'Vins et Gastronomie'. Marché, école culinaire, ateliers, vithèque, espaces de dégustation, restauration, offre hôtelière, espaces de co-working, musée, serres, jardins pédagogiques, potagers... une grande liberté était laissée aux participants pour concevoir leur projet. Ce sujet, mettant en avant des enjeux de greffe urbaine, s'adressait aux étudiants et jeunes diplômés des écoles d'architecture en Europe, en Suisse et pour la première fois en Russie.

■ **139 projets, 3 lauréats ex-aequo**
La fondation a reçu 139 projets représentant 26 nationalités. Trois d'entre eux ont été primés ex-aequo. Il s'agit d'Alvaro Olivares (26 ans) et Esther Sanchis (25 ans) de l'Escuela Tecnica Superior de Arquitectura de

Valence en Espagne, Julien Picard (24 ans) et Julien Desbat (23 ans) de l'Ecole nationale supérieure d'architecture (Ensa) de Nantes et Lambert Gabillet (27 ans) de l'Ensa de Montpellier. Ils se partageront à parts égales l'ensemble des dotations.

Par ailleurs, neuf projets ont aussi reçu des mentions spéciales du jury. Il s'agit de Yorgos Apostolopoulos (26 ans), de l'Aristotle University of Thessaloniki en Grèce et Francesco Rosati (26 ans) de l'Accademia di architettura di Mendrisio en Italie, d'Elisabeth Sala (25 ans) et Charlotte Batifoulier (27 ans)

paysage (Ensap) de Bordeaux, de Jules Villegas (29 ans) et Gabrielle Chapuis (25 ans) de l'Ensa de Grenoble, de Clémentine Huck (24 ans) et Mael Barbe (25 ans) de l'Ensa de Versailles, d'Anatasya Cornu (22 ans) et Joseph Reymond (29 ans) de l'Ensap Bordeaux ainsi que de Pier Nicolò Pantani (30 ans) de l'Istituto Universitario di Architettura di Venise.

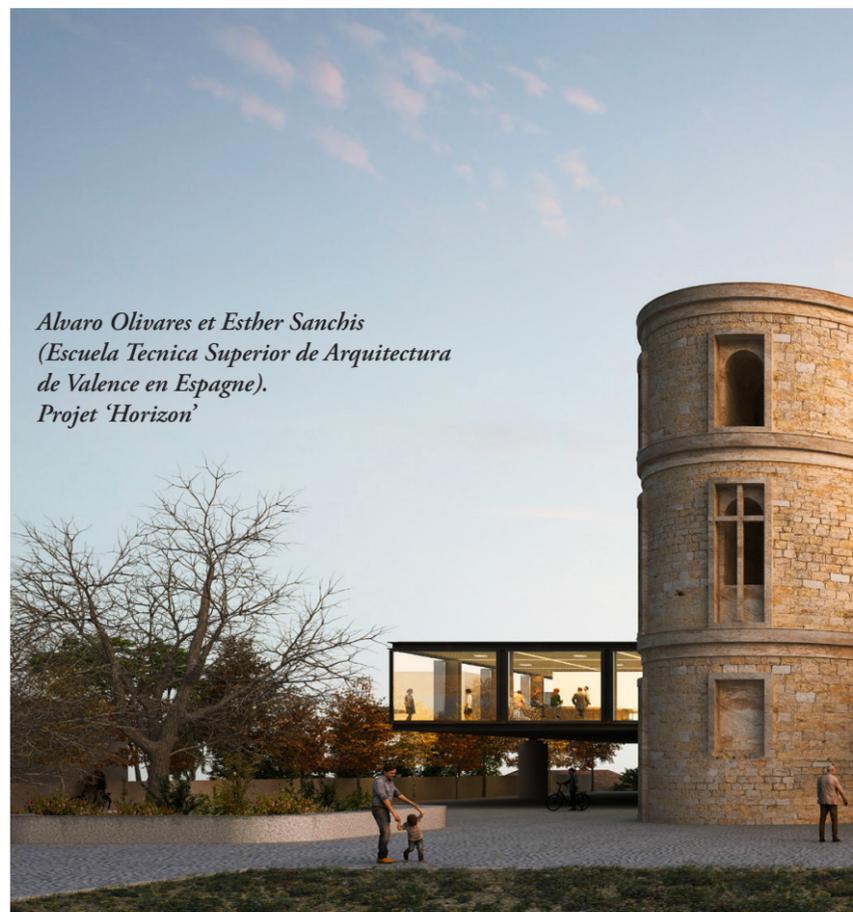
■ **Identifier et reconnaître les jeunes talents**

Aider un jeune architecte ou un artiste dans les premiers moments de sa carrière est l'un des axes essentiels des actions menées par la Fondation, expliquent les organisateurs de l'événement. Ce concours permet de découvrir et accompagner de jeunes talents afin de les sensibiliser à l'importance d'associer patrimoine et architecture de demain. Actuellement, le concours s'adresse aux étudiants et aux jeunes diplômés des écoles d'architecture et récompense l'excellence d'un projet en offrant à ses auteurs la possibilité de participer à une réalisation architecturale. »

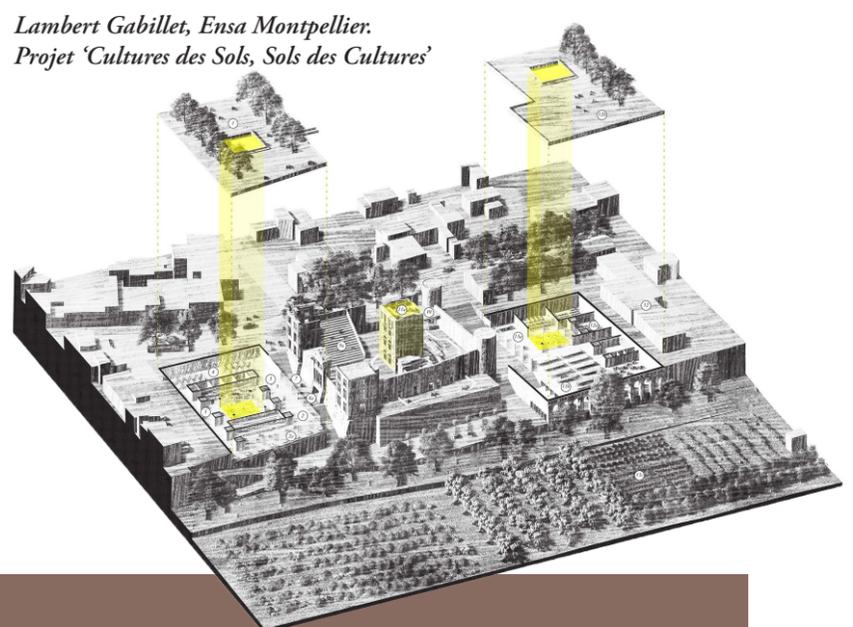
« Cela permet aussi de donner des idées sur les possibilités de réaménagement du site. »

Jean-François Lovisolo,
maire de La Tour d'Aigues

de l'Ensa de Clermont-Ferrand, d'Amélie Besvel (22 ans) et de Florian Bechet (27 ans) de l'Ensa Paris-La Villette, d'Amélie Lhomet (22 ans) de l'Ensa de Bordeaux, de Céline Veaute (23 ans) et d'Elise Lartique (23 ans) de l'Ecole nationale supérieure d'architecture et de



Alvaro Olivares et Esther Sanchis
(Escuela Tecnica Superior de Arquitectura de Valence en Espagne).
Projet 'Horizon'



Lambert Gabillet, Ensa Montpellier.
Projet 'Cultures des Sols, Sols des Cultures'

Un jury de haute volée

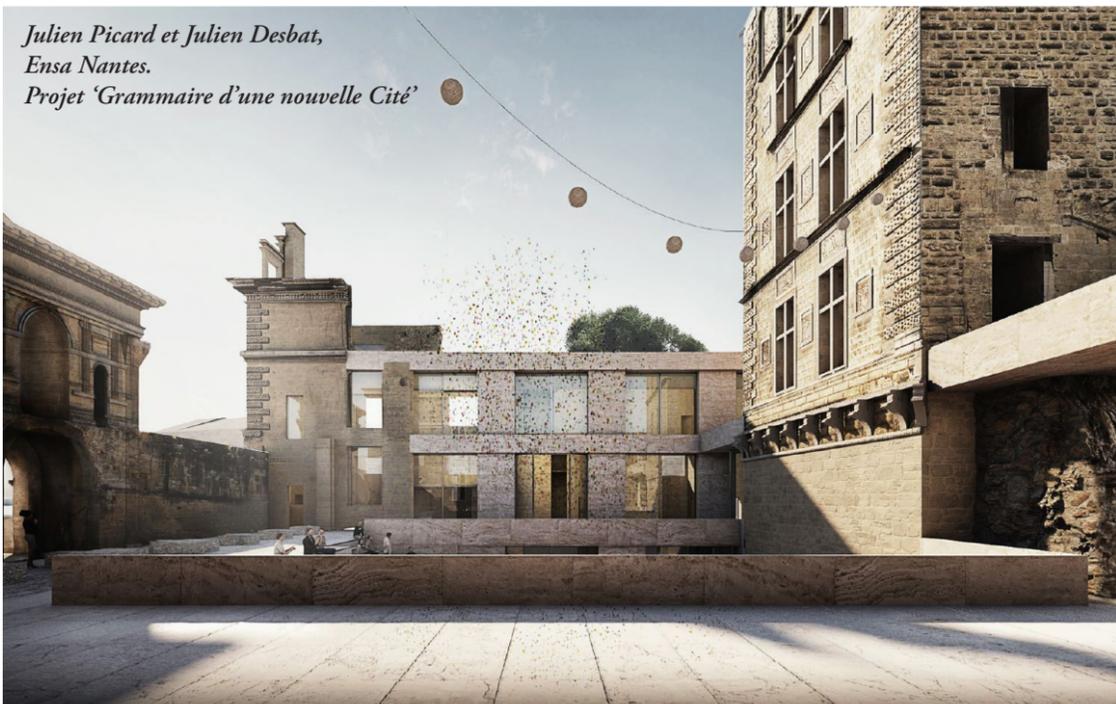


Présidé par Jean-François Lovisolo, le maire de La Tour d'Aigues, le jury du prix 'W 2020' comptait également 8 autres membres représentant des architectes, des plasticiens, des journalistes et des personnalités compétentes. A savoir, de droite à gauche sur la photo, Olivier Brochet, architecte à Bordeaux et membre de l'académie d'architecture, Julien Rousseau, architecte à Paris, Milena Chessa, journaliste au Moniteur, Anne Demians, architecte à Paris, Pauline Polgar, directrice de la rédaction de Batiactu, Jean-François Lovisolo, Armel Ract-Madoux, directeur du développement international du groupe Setec et Pierre-Antoine Gatier, architecte en chef des monuments historiques et membre de l'Académie d'architecture. Absent sur ce cliché, l'architecte transalpin turinois, Andrea Bruno, était également membre de ce jury.

version XXI^e siècle



Julien Picard et Julien Desbat,
Ensa Nantes.
Projet 'Grammaire d'une nouvelle Cité'



« Ce fut un vrai plaisir que de présider ce jury, explique Jean-François Lovisol, maire de La Tour d'Aigues. Cela a été une expérience très enrichissante de découvrir la créativité et l'inventivité des projets proposés. Cela permet aussi de donner des idées sur les possibilités de réaménagement du site. Cependant, les projets présentés bénéficiaient d'une très grande liberté de conception. Ainsi, outre le coût

financier que pourrait représenter une telle réhabilitation, il y aurait de sérieuses difficultés à mettre en œuvre certains projets notamment en matière d'autorisation d'urbanisme, d'obligations administratives ou encore de contraintes liées aux ABF (Architectes des bâtiments de France). » L'ensemble des remises des prix devrait avoir lieu au château de la Tour d'Aigues à la rentrée prochaine. A cette occasion,

les projets lauréats seront exposés à la Tour d'Aigues avant de l'être également à Venise dans la Galerie de la Fondation Wilmotte lors de la Biennale d'Architecture de Venise en mai 2021. Enfin, tous les projets primés, mentionnés et remarqués par le jury seront publiés dans un ouvrage dédié.

L'ensemble des projets des lauréats du prix W 2020 est à découvrir sur prixw.com/home

La Fondation Wilmotte et le prix W

Créée en 2005 par l'architecte, urbaniste et designer français, Jean-Michel Wilmotte, la fondation d'entreprise Wilmotte s'est donnée pour mission de promouvoir « la rencontre élégante du patrimoine et de la création d'aujourd'hui en œuvrant pour le développement de la greffe contemporaine ». C'est elle qui attribue, tous les 2 ans, des bourses et des prix, décernés par un jury composé à la fois d'architectes, de plasticiens, de journalistes et de personnalités compétentes. Dans ce cadre, elle organise notamment le prix W.



■ Identifier et reconnaître les jeunes talents

Aider un jeune architecte ou un artiste dans les premiers moments de sa carrière est l'un des axes essentiels des actions menées par la fondation, expliquent les organisateurs de cet événement. C'est la raison pour laquelle la fondation propose un concours qui permet de découvrir et accompagner de jeunes talents afin de les sensibiliser à l'importance d'associer patrimoine et architecture de demain. » Actuellement, le concours s'adresse aux étudiants et aux jeunes diplômés des écoles d'architecture et récompense l'excellence d'un projet en offrant à ses auteurs la possibilité de participer à une réalisation architecturale.

■ Conserver et diffuser le patrimoine de l'architecture

Par ailleurs, dans le cadre de la préservation du patrimoine architectural contemporain et afin de constituer un fonds de documentation ouvert à tous, la fondation procède à l'acquisition de témoignages de la profession qui constitueront la mémoire de demain. Elle organisera bientôt des expositions et des conférences en France et à l'étranger pour en favoriser la diffusion et la connaissance. Enfin, elle publiera régulièrement des ouvrages dont le fil conducteur sera la transmission des savoirs et des émotions. « Dans cette démarche, la fondation comprend d'ores et déjà un collège de personnalités qualifiées, dont la diversité des profils assure la pertinence de l'engagement et de l'action », assure la structure basée à Paris.



Dans le cadre de son concours biennal, la fondation d'entreprise Wilmotte a invité les étudiants en architecture à imaginer l'aménagement possible, sur le thème 'Vins et Gastronomie', du château de La Tour d'Aigues, en se fondant sur les ruines existantes.

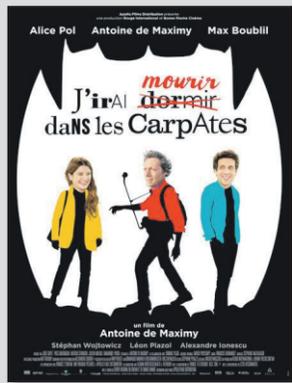


www.capitolestudios.com

Z.I. de St Tronquet - Avignon Nord - Le Pontet

Semaine du 29 juillet au 4 août 2020

J'IRAI MOURIR DANS LES CARPATES



Lundi 3 août
à 20h00

EN PRÉSENCE
DE L'ÉQUIPE
DU FILM



AVANT-PREMIÈRE
MON COUSIN

Lundi 17 août à 20h00

EN PRÉSENCE DE VINCENT
LINDON ET FRANÇOIS DAMIENS



AVANT-PREMIÈRE
BIG FOOT FAMILY

Dimanche 2 août à 18h00



AVANT-PREMIÈRE
LES BLAGUES DE TOTO

Dimanche 2 août à 17h30



TERRIBLE JUNGLE

Tous les jours à 13h30 - 15h45
18h00 - 20h15



T'AS PÉCHO !

Tous les jours à 14h00 - 17h00
20h15



THE VIGIL

À 14h00 - 17h00 - 20h30

12 ANS



DREAMS

Tous les jours à 13h45 - 16h00
18h15



BLANCHE NEIGE,
LES SOULIERS ROUGES
ET LES 7 NAINS

Tous les jours à 13h45 - 16h00
18h15



ADORABLES

Tous les jours à 13h45 - 16h00
20h30



IP MAN 4

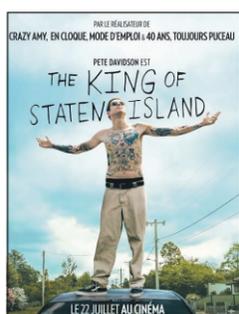
Tous les jours à 14h00 - 17h00
20h15



LANDS OF MURDERS

Tous les jours à 17h00 - 20h00

AVERTISSEMENT



THE KING OF STATEN ISLAND

VO.S.T Tous les jours à 17h00



DIVORCE CLUB

Tous les jours à 13h30 - 15h45
18h00 - 20h20

ET TOUJOURS À L'AFFICHE...

- TOUT SIMPLEMENT NOIR
- ÉTÉ 85
- SCOOBY
- L'AVENTURE DES MARGUERITE
- MON NINJA ET MOI
- LE ROI LION (REPRISE)
- JASON BOURNE TRILOGIE : LA MÉMOIRE DANS LA PEAU LA MORT DANS LA PEAU LA VENGEANCE DANS LA PEAU

Cinéma

Terrible jungle

Elriott, jeune chercheur idéaliste et naïf, part étudier les Otopis, un peuple mystérieux d'Amazonie. C'est aussi l'occasion pour lui de s'éloigner de l'emprise de sa mère, la possessive Chantal de Bellabre, anthropologue de renom. Mais celle-ci, inquiète pour lui, décide de partir à sa recherche en s'aventurant dans l'étrange forêt amazonienne. Un film à l'humour de BD, remettant en cause la vision bien pensante de la société occidentale sur une pseudo tribu primitive. Situations et dialogues s'enchaînent, hilarants mais pas du tout saugrenus, bien emmenés et joués par d'excellents acteurs.

Terrible jungle. Un film réalisé par Hugo Benamozig, David Caviglioli avec Catherine Deneuve, Vincent Dedienne, Alice Belaidi, Jonathan Cohen, Stéphane Beauregard. Cinéma Capitole studios. Centre commercial le Pontet-Avignon-nord. www.capitolestudios.com



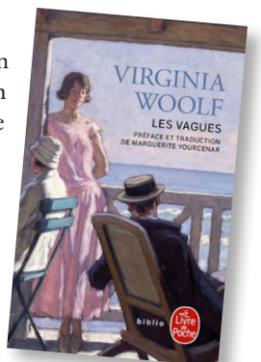
Maison de la Poésie

Une lecture de Virginia Woolf

Voici une belle reprise en douceur, en formule cabaret. Mathilde Bigot-Griffon offre une lecture musicale 'Les vagues' de Virginia Woolf accompagnée par Raphaël Aïssa Richebé. Une succession de monologues qui évoquent le flux et le reflux de la marée, un voyage intérieur poétique. L'exposition 'Les poissons sont des bêtes comme nous' continue quant à elle jusqu'au 31 juillet. Jean-Pierre Petit a recueilli leurs dialogues au fil d'une quarantaine d'aquarelles aux couleurs fraîches et aquatiques.

Vendredi 31 juillet. 20h30. Entrée libre. Sortie au chapeau.

Consommations 2€. Maison de la poésie. 6, rue Figuière. Avignon. 04 90 82 90 66. www.poesieavignon.eu



Bonnieux, Domaine de Capelongue

Les poules d'Ethiopie selon Hans Silvester

Le chef Edouard Loubet, deux étoiles au Guide Michelin, labellisé Relais et Château, 5 toques au Gault et Millau, accueille une exposition de photographies de Hans Silvester au domaine de Capelongue à Bonnieux jusqu'à l'automne. Les photographies mises en scène dans le parc du domaine sont accessibles à tous.

« Cette exposition a pour thème les poules d'Ethiopie, explique Hans Silvester, les paysans Bench, au nombre de 100 000, sont installés au Sud du pays travaillant la terre à plus de 2 500 m d'altitude. Le seul avantage de cette région est qu'elle n'est pas touchée par les maladies tropicales du fait de l'altitude. Mais le métier y est très éprouvant car les hommes cultivent la terre en pente et tout est fait à la main. »

■ Les poules

« Les poules, dans cette société des hommes, jouent un rôle essentiel car elles se nourrissent des insectes comme les scorpions et les araignées, protégeant les habitants, les nourrissant de leurs œufs et de leur chair. Leurs habits européens proviennent la plupart du temps de Californie. Ils ne sont pas miséreux parce qu'ils vivent à la campagne et peuvent subvenir à leurs besoins, mais ils restent des paysans très pauvres. Ils n'ont pas choisi cette vie car la ville se situe trop loin et la rallier coûterait trop cher, même pour y vendre leurs marchandises. Ils ne peuvent pas non plus cultiver des terres plus fertiles car elles sont déjà occupées. Les enfants ont peu accès à l'école car les dialectes sont nombreux – 56 langues officielles, 200 dialectes, les Bench ne parlent pas la langue officielle – et les écoles, lorsqu'elles existent, sont

surchargées. L'Ethiopie accueille 110 millions d'habitants dont plus de 90% sont agriculteurs. Pourquoi prendre ces photos ? Parce que la photo est le seul témoignage qui restera car tout disparaît ou se transforme. »

■ S'approcher

« Comment j'approche ces peuples ? En investissant beaucoup de temps. En faisant mes propres recherches car il n'y a pas de guide pour vous amener là, ni de traducteur. Je ne photographie pas tout de suite. Je m'approche lentement, me fais accepter, laisse les gens me découvrir ainsi que mon appareil photo. Le temps consacré aux autres est politesse. Je repars puis je reviens un mois ou un an après. Les gens se sentent concernés lorsque vous leur accordez de votre temps et deviennent



plus ouverts puis contents que vous vous adressez à leur culture. Ils sont touchés par votre intérêt. J'attends qu'ils viennent vers moi, je souris, je fais des gestes. Puis ils deviennent curieux, veulent voir l'appareil photo. L'échange petit à petit se fait. »

■ Leurs savoir-faire

« Les maisons sont construites avec un mélange de paille et de terre et les sièges façonnés sont très confortables. Les femmes décorent leur habitat avec de la peinture qu'elles créent à partir de pigments naturels extraits de différentes couches de la



terre, entrant les unes et les autres en compétition, chaque année, au moment du printemps, après les pluies tropicales. »

■ Reportages du monde

« J'ai beaucoup voyagé et lorsque j'ai atteint la Vallée de l'Omo, j'ai eu un choc car c'est un peu le berceau de l'humanité. La fameuse 'Lucie' provenait d'un endroit proche de celui-ci. L'histoire de l'homme a commencé là. En 2002, date à laquelle j'ai réalisé le reportage de ces femmes et hommes aux modes de vie ancestraux, ils n'étaient pas

ou très peu touchés par notre civilisation et cela m'a passionné. »

■ Pourquoi ai-je fait cela ?

« Pourquoi avoir choisi la poule ? Parce que les choses simples sont les plus importantes. Avant, les poules étaient partout. Avant, le cochon, les vaches, chacun avait un nom... Maintenant... ce sont des usines d'élevages intensifs qui sont de vraies bombes à retardement, de fabriques à virus. Après il faut choisir. Quel prix est-on prêt à payer sa viande ? Quand vous achetez peu cher vous faites le choix de l'élevage intensif et tout ce que cela sous-entend... c'est-à-dire la folie totale. Les gens sont maîtres de leur avenir avec leur carte de crédit. Ce sont eux qui choisissent. Le secret d'Edouard ? C'est la qualité. Il cuisine une viande que l'on ne trouve plus dans le commerce. Il recherche ses propres fournisseurs, connaît toutes les plantes, fleurs... »

■ Edouard et Isabelle Loubet

Sensibles au travail des artistes contemporains, Edouard et Isabelle Loubet ouvrent les portes de leur établissement régulièrement à l'occasion du Printemps des arts mettant à l'honneur peintres, sculpteurs, photographes... Un Printemps des arts cette année chahuté par l'entrée inopportune de la Covid-19 dans nos vies. Edouard Loubet et son épouse Isabelle, sont à la tête du restaurant éponyme, de la Bergerie et de l'hôtel La Bastide de Capelongue.

Propos recueillis par Mireille Hurlin
Domaine de Capelongue. Plateau des Claparèdes, chemin des cabanes à Bonnieux. 04 90 75 89 78. Capelongue.com

Hans Silvester



Hans Silvester est un photographe allemand indépendant et militant écologiste. Il est né à Lörrach, en Allemagne, en 1938. Il prend ses premiers clichés avec le premier appareil photo que lui offrent ses parents pour l'anniversaire de ses 14 ans. Jeune diplômé, il parcourt l'Europe, tombe amoureux de la Camargue et demande à Jean Giono, qu'il affectionne, de légendiser de ses textes son premier reportage sur cette région naturelle en bord de Méditerranée. Tout en s'installant à Lioux, en 1962, il continuera toute sa vie de parcourir le monde en Amérique du Sud, Amérique centrale, aux Etats-Unis, au Japon, au Portugal, en Egypte, en Tunisie, en Hongrie, au Pérou, en Italie, en Espagne, témoignant de ce qu'il voit. Il inaugure en 1977 le 1^{er} magazine de Géo en y écrivant des chroniques et continue d'y collaborer régulièrement. Humaniste, curieux de la vie et de la nature, il photographie les peuples vivant dans des lieux reculés de la Vallée de l'Omo. Il pose un regard tendre et attentif sur les animaux : pigeons, chevaux de Camargue, oiseaux, chats, chiens figurent dans ses ouvrages les plus lus. La poésie se niche dans les moments de pétanque, au gré des épouvantails rencontrés, des cerfs-volants suspendus qui trouvent également leur public. Hans Silvester continue de mener des enquêtes sur la déforestation en Amazonie, photographie les parcs naturels d'Europe, réalise un reportage sur la rivière du Calavon qu'il titre 'La rivière assassinée'. Il explique photographier pour témoigner de ce qu'il voit et qui ne sera plus jamais comme avant car tout, sans cesse, se transforme. Il organise de nombreuses expositions, en galerie et à ciel ouvert, créant des cheminements artistiques dans des parcs et domaines ouverts au public.

Un été en France

L'invitation au Voyage à Nantes



Tous les étés, la ville de Nantes et ses environs sont rythmés par l'art, via une invitation à un parcours touristique baptisé « Voyage à Nantes ». Au fil des ans, la cité des Ducs de Bretagne s'est dotée d'œuvres contemporaines pérennes, d'autres n'ayant d'existence, comme la cigale, que l'été.

L'initiative a dynamisé la fréquentation estivale. Et chaque année de nouvelles surprises s'installent dans l'espace public, permettant à Jean Blaise, metteur en scène et patron du Voyage à Nantes, de continuer à donner à Nantes l'image d'une ville culturelle branchée, symbolisée notamment par « L'éloge du pas de côté », la statue signée Philippe Ramette installée au centre de la place du Bouffay, à l'été 2018.

Cette mutation quasi métaphysique, s'est traduite aussi sur l'Île de Nantes avec le grand éléphant, la galerie des Machines de l'île et le Carrousel des Mondes Marins qui ont pris place là où, aux XIX^e et XX^e siècles, les ouvriers bâtissaient des navires. Un peu plus loin, en face, sur la rive droite de la Loire, un parcours des belvédères invite à découvrir la ville depuis la butte Sainte-Anne avant de rejoindre le nouveau Jardin Extraordinaire, qui profite du microclimat d'une carrière réinvestie. Au fil des éditions, le parcours s'est ainsi enrichi. Une ligne verte tracée au sol permet de ne rien manquer de cette exposition géante à ciel ouvert.

■ Dans le patrimoine collectif

Si, cette année, l'édition 2020 est décalée du 8 août au 25 septembre, aucune œuvre n'a été annulée. « Entre les œuvres pérennes, les enseignes et les chambres d'artistes, nous pouvons compter sur une centaine d'installations artistiques. C'est un patrimoine sur lequel on peut compter et que l'on



peut exploiter dans le bon sens du terme », glisse Jean Blaise.

Ainsi, certaines œuvres sont entrées plus largement dans le patrimoine collectif, à l'instar du fameux bateau mou d'Erwin Wurm prêt à plonger dans la Loire depuis l'écluse du canal de la Martinière. Le Voyage à Nantes ose bousculer les lieux incontournables. Comme « Le paysage glissé » signé Tact architectes et Tanguy Robert, un long toboggan en inox, suspendu au-dessus des douves, accroché aux remparts du vénérable château des Ducs de Bretagne. « Le public s'engage dans le vide, découvre un point de vue unique à 12 mètres du sol, embrasse dans son champ de vision la cour publique du château, les jardins des douves et

la ville historique. Une 'glisse' vers l'inconnu, 50 mètres plus loin », vante le Voyage à Nantes.

■ Des nouveautés et des valeurs sûres

Plusieurs étapes incontournables marqueront cette nouvelle édition, comme place Graslin, le « Rideau » d'eau, signé Stéphane Thidet, qui tombera du haut du théâtre, les lieux investis par Vincent Olinet, notamment le canal Saint-Félix avec son surprenant lit à baldaquin flottant, ou encore les ludiques personnages dessinés signés Jean Julien dans le Jardin des Plantes, au sortir de la gare SNCF.

À la pointe de l'Île de Nantes, le long des anneaux signés Buren et

Stéphane Thidet tire le rideau d'eau

En 2009, l'artiste Stéphane Thidet avait créé l'événement en introduisant une meute de loups dans les douves du château des Ducs de Bretagne. En 2020 il a choisi le théâtre Graslin, monument nantais emblématique, sur la place



du même nom, au cœur de la ville XIX^e pour tirer « le rideau ». En l'occurrence il s'agit d'un rideau d'eau, une chute liquide, une cascade partant du haut de l'édifice qui s'écrase au pied des statues des Muses sur la place. Stéphane Thidet crée des installations oniriques à partir de gestes souvent simples et d'éléments prélevés dans le monde qui l'entoure, notamment des éléments naturels : l'eau, le feu, la pluie, la glace, les animaux. Ce gigantesque rideau d'eau, métaphore de l'accessoire théâtral qui masque l'artefact et dévoile le spectacle, renvoie autant à l'activité créatrice à l'intérieur du théâtre qu'au plan d'ensemble de la place, dessiné à l'époque par l'architecte Mathurin Crucy. Il est possible de passer derrière la chute, mais pas de la traverser...

Un lit à baldaquin oublié sur les eaux de l'Erdre



À proximité de la gare et du Lieu Unique, dans le petit port de plaisance du canal Saint-Félix créé lors des comblements de la Loire, Vincent Olinet installe Pas encore mon histoire. Avec ses colonnes aux tons rose poudré, ses dorures, ses coussins, drapés, satins, dentelles et autres perles brodées, l'œuvre de Vincent Olinet imite le traditionnel lit à baldaquin rappelant le confort et le luxe d'une époque révolue. Pourtant, bien qu'il semble tout droit sorti d'un conte de fée, ce mirage inaccessible, flottant et halluciné, vogue, quelque peu oublié, sur les eaux de l'Erdre.

Patrick Bouchain, le potager cultivé par le maraîcher Olivier Durand, alimente en tomates, basilic, radis, courgettes, concombres, la voisine et fameuse Cantine du Voyage, où une formule unique autour d'un poulet fermier d'Ancenis est servie sur de grandes tables en bois. L'édition 2020 s'appuie aussi sur les valeurs sûres que sont le Musée d'arts, le Muséum d'Histoire natu-

relle, le Musée Jules Verne et celui du Château, avec l'exposition « LU, un siècle d'innovation : 1846-1957 ».

Informations : www.levoyageanantes.fr

Par Victor Galice - L'Informateur Judiciaire. Une chronique réalisée dans le cadre de RésoHebdoEco www.reso-hebdo-eco.com

SI VOUS ÊTES :

un **avocat** de Vaucluse

une **collectivité** de Vaucluse

un **expert-comptable** de Vaucluse

un **notaire** de Vaucluse

une **entreprise** de Vaucluse

PUBLIEZ LOCAL !



le **ec** **ino** **du mardi**

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

www.echodumardi.com

le seul média économique 100% Vaucluse
habilité à publier les annonces légales,
les appels d'offres et les ventes aux enchères !



ANNONCES LÉGALES VAUCLUSE



Dans le cadre de la transparence de la vie économique, les parutions des annonces judiciaires et légales sont régies par arrêtés du ministère de la Culture et de la Communication (Arrêté du 21 décembre 2017), qui fixe les règles de présentation ainsi qu'une tarification obligatoire qui s'impose à tous les titres d'un même département. Soit 4.07 € HT la ligne.

NOUS RECEVONS VOS ANNONCES LÉGALES JUSQU'AU VENDREDI 12H POUR PARUTION LE MARDI

■ e-mail : al@pa84.com ■ Tél. 04 90 16 54 03 ■ Fax 04 90 16 54 01 ■ www.echodumardi.com



L'intégralité des annonces légales parues depuis le 11.2010 dans la presse quotidienne et hebdomadaire habilitée est consultable en permanence et librement sur actulegales.fr



Nous nous chargeons de vos annonces à faire paraître dans la France entière, notamment chez nos confrères appartenant comme nous à la presse économique au sein du Réso Hebdo Eco.

CONSTITUTION

Par ASSP en date à CARPENTRAS du 17/07/2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme** : Sarl. **Dénomination** : **TELITO** **Siège** : 71-73, Rue Porte d'Orange 84200 CARPENTRAS. **Objet** : Création, ventes d'articles de modes, chaussures, habillement, articles vestimentaires, maroquinerie, accessoires mode et décoration. Vente en magasin, e-commerce et salons. **Durée** de la Société : 99 ans. **Capital** : 50 000 euros. **Gérance** : - Madame Fabienne LIOTTE domiciliée 2647-Chemin de la Peyrière 84200 CAPENTRAS et - Madame Marie LIOTTE domiciliée 31-Rue Marcel Pagnol 69200 VENISSIEUX. **Immatriculation** de la Société au RCS de d'AVIGNON. La Gérance 3925034

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16 juillet 2020, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **ST VEGAS 2020**
Forme : Société Civile
Siège Social : 58 Rue de l'Eglise 84460 CHEVALBLANC
Objet : Acquisition d'immeuble.
Durée : 99 années
Capital social : 1.000 €
Gérants :
- Mme Sylvie FILIPPI, demeurant 16B Chemin des Moulins 84460 Cheval-Blanc
- M. Jocelyn MICHEL, demeurant 715 Route de Clansayes 26130 Montségur-sur-Lauzon
Transmission des parts : Toutes soumises à agrément préalable à l'unanimité des associés.
La société sera immatriculée au **R.C.S. de Avignon**.
La gérance.
3925018

Suivant acte sous seing privé à Pernes les Fontaines en date du 10 juillet 2020, il a été constitué pour une durée de 99 années, une **société à responsabilité limitée** qui sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'AVIGNON et dénommée **TAPISSIERS DE PROVENCE**

Capital : 4 000 Euros
Siège social : 105 avenue de la gare - 84210 Pernes les Fontaines
Objet : en France et à l'étranger, sélier, tapissier, garnisseur, bachelier : fabrication et pose.
Gérant : Monsieur CHARDIN Cedric demeurant 30 chemin de Lontran - 84380 MAZAN
Pour avis
3925047

Aux termes d'un ASSP en date du 21/07/2020, il a été constituée une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **TAJÉA**
Objet social : l'acquisition de tous immeubles et droits immobiliers, la mise en valeur, l'administration et l'exploitation par bail ou autrement des biens de la société
Siège social : 554 avenue charles de gaule, 84100 ORANGE
Capital : 1 500 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'AVIGNON
Gérance : Madame AUGER-LATIFE Julia, demeurant 554 avenue charles de gaule, 84100 ORANGE
Clause d'agrément : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés, ascendants ou descendants. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.
le gérant
3925022

Par acte SSP du 07/07/2020 il a été constitué une **SAS** dénommée : **AJBIO** **Siège social** : 11 impasse des artificiers 84170 MONTEUX **Capital** : 1.000 € **Objet** : Distribution de boisson et vin bio **Président** : M. CAPPEAU Julien 11 impasse des artificiers 84170 MONTEUX **Transmission des actions** : Toutes les cessions d'actions doivent être agréées **Admission aux assemblées et exercice du droit de vote** : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. **Durée** : 90 ans à compter de l'immatriculation au **RCS de AVIGNON** 3925005

Par acte SSP du 10/06/2020 il a été constitué une **SASU** dénommée : **ION** **Siège social** : 1967 chemin du badaffier 84700 SORGUES **Capital** : 1.000 € **Objet** : MACONNERIE GENERALE **Président** : M. ION Tudor 1967 chemin du badaffier 84700 SORGUES **Transmission des actions** : toutes les cessions doivent être agréées **Admission aux assemblées et exercice du droit de vote** : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. **Durée** : 90 ans à compter de l'immatriculation au RCS de AVIGNON 3925001

MODIFICATION



LA RECREATION SAS au capital de 7.622,45 € sise 15 AVENUE PHILIPPE DE GIRARD 84160 LOURMARIN 377710959 RCS de AVIGNON, Par décision de l'associé unique du 01/07/2020, il a été décidé de : - nommer Président la société G & B, SAS au capital de 2.000 €, sise 7 f rue du 18 juin 1940 84160 CADENET N°882500853 RCS de AVIGNON représentée par M. BARBA Lucas en remplacement de la société LA RECREE représentée par M. PEREZ Jean-Louis démissionnaire. Mention au RCS de AVIGNON 3925002

Suivant ASSP du 21/07/2020, la gérance de la **SARL SAINT PIERRE ETUDES**, capital de 1 000 euros, Siège: 68 La Venue de Modène 84330 SAINT PIERRE DE VASSOLS, RCS AVIGNON 829 308 303, a décidé de transférer le siège social au 45 Impasse des Chanterelles, 84330 SAINT PIERRE DE VASSOLS à compter du 21/07/2020 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. 3925025

Suivant PV de l'associé unique du 09/07/2020 de la **SASU FORMAFI CONSEIL**, au capital de 1 000 € sise 23 allée des coudourniers 84230 Entraigues sur la Sorgue, RCS Avignon 844441196 il a été décidé d'ajouter à l'objet social les activités de mandataire d'intermédiaire en opérations de banque et service de paiement et de mandataire d'intermédiaire d'assurance. 3825027

Aux termes d'un acte établi par Me GAUTIER Pierre notaire associé de la SELARL PIERRE GAUTIER, EMMANUEL COMTE, PIERRE DOUX, ET JEAN-GAETAN AUBERT sis 71 allée des moulins 84700 Sorgues en date du 07.05.2020, concernant la **SCI VALFO** au capital de 200 euros sis 38 lotissement des Plaines 84270 VEDENE RCS AVIGNON 439 767 914, il a été décidé : - Mme BRIGITTE LAURENT renonce à sa qualité de gérante 3925032

LE RAMIER SARL au capital de 8.000 € sise 290 AVENUE DES LACS 84270 VEDENE 391718152 RCS de AVIGNON Par acte sous seing privé constatant la décision collective des associés du 23/07/2020, il a été décidé de la transformation de la SARL en SAS, sans création d'un nouvel être moral et a adopté les statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination social, son siège, son capital, sa durée et les dates d'ouvertures et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. M. Jacquin Michel 115 chemin saint-roch 84270 Vedène a cessé ses fonctions de Gérant du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme, la Société est dirigée par M. Fabien Jacquin 290 Paul Floret 84700 Sorgues, en qualité de Président. M. Michel Jacquin 115 chemin saint-roch 84270 Vedène est le Directeur Général de la Société. **Transmission des actions** : Toute transmission de titres de capital est soumise à l'agrément des associés. **Admission aux assemblées et exercice du droit de vote** : Tout associé est convoqué aux assemblées et chaque action donne droit à une voix. RCS AVIGNON. 3925041

Etex France Building Performance

Société Anonyme au capital de 159.750.304 €
Siège social : 500, rue Marcel Demonque Zone du Pôle Technologique Agroparc - 84000 Avignon 562 620 773 R.C.S. Avignon

Aux termes du conseil d'administration en date du 31 mars 2020 et de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 30 juin 2020, il a été décidé de renouveler le mandat d'administrateur de Philippe Droussé, venu à expiration pour une durée de six exercices soit jusqu'à la prochaine assemblée générale sur les comptes clos le 31 décembre 2025 à tenir en 2026.
Pour avis,
3925040

Suivant délibération en date du 12/12/2019, l'AGE de la société civile immobilière **AGROCAPE**, au capital de 1.000 €, siège social : 16 Lotissement Faure 84370 BEDARRIDES, 832 056 055 RCS AVIGNON, statuant aux conditions prévues par la loi et les statuts, a décidé la transformation de la Société en société à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège social, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le capital reste fixé à la somme de 1 000 euros, divisé en 100 parts sociales de 10 euros chacune. Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes : Monsieur Cyril ASKER gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme, la Société est gérée par : Monsieur Elian ASKER, demeurant 16 C Lotissement Faure 84370 BEDARRIDES. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce d'AVIGNON. Pour avis
3925042

MED-impex

SARL au capital de 1 000,00 €
1847 ROUTE DE LAGNES
84300 CAVAILLON
828 336 255 RCS

Suivant AGE du 21 juillet 2020 les associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société.
Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de .
Le Président, la gérance
3925019



FRULACT FRANCE Société par actions simplifiée au capital de 2 720 484 euros Siège social : Quartier de Saignan, 84400 APT 512 158 445 RCS AVIGNON Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 23 juin 2020, il résulte que - Monsieur Duarte Nuno Da Silva de Almeida Faria, demeurant Rua Pedro Hispano, n° 1146, 4250-365 Porto au Portugal, a été nommé en qualité de Président en remplacement de Monsieur João Evangelista SOUSA MIRANDA L'article 13 des statuts a été modifié en conséquence et le nom de M. João Evangelista SOUSA MIRANDA a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de M. Duarte Nuno Da Silva de Almeida Faria. - Monsieur Paulo Carlos Alves Leal, demeurant Rua Cais do Cavaco, n° 338, B 1, 3 - 4400-087 Vila Nova de Gaia (Santa Maria) au Portugal ont été nommés en qualité de Directeurs Généraux en remplacement de Monsieur André ROCHA, démissionnaire, et de Monsieur Duarte FARIA désigné Président de la Société. - La société KPMG SA, ayant son siège social Tour Eqho, 2 avenue Gambetta, 92066 Paris la Défense, a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement de la société Deloitte & Associés, pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'associée unique sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ; il n'y a pas lieu de remplacer la société BEAS, Commissaire aux Comptes suppléant POUR AVIS Le Président 3925009

SOCIETE NOUVELLE PROVENCE RESEAUX

Société Par Actions Simplifiée au capital de 10.500 Euros
Siège social : **GARGAS (84400), quartier Les Margouillons**
508 819 174 RCS AVIGNON

Par décision du 30 juin 2020, le président a, sur délégation, décidé une augmentation du capital social de 100 Euros par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention :
Le capital social est fixé à dix mille quatre cents (10.400) euros.
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à dix mille cinq cents (10.500) euros.
POUR AVIS, Le Président
3925016

SFL IMMO

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 Euros
Siège social : **3 rue des Romains**
67270 DURNINGEN
R.C.S. STRASBOURG
TI 827 835 406

Aux termes d'une décision en date du 10 juillet 2020, le Président a décidé de transférer le siège social du 67270 DURNINGEN 3 rue des Romains au 84210 PERNES LES FONTAINES 542 Chemin de La Mirayette Les Valayans, à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Nouvelle immatriculation au RCS de AVIGNON.
Président : M. Fabrice DEMILLIERE demeurant 542 Chemin de la Mirayette, Les Valayans, 84210 PERNES LES FONTAINES.
Le Président,
3925008

Suivant acte reçu par Maître Guy FRAYCHINAUD, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Guy FRAYCHINAUD - Christophe LERSY, Notaires Associés », titulaire d'un Office Notarial à GORDES, le 15 juillet 2020 il a été effectué une augmentation de capital social à la Société dénommée **RUN NINE**, Société civile immobilière au capital de 1000 €, dont le siège est à ALTHEN-DES-PALUDS (84210), 7 l'Orée du Village, identifiée au SIREN sous le numéro 879315919 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Avignon d'un montant de CENT VINGT MILLE EUROS (120.000, euros) et de le porter ainsi de MILLE EUROS (1.000,00 €) à CENT VINGT ET UN MILLE EUROS (121.000,00 €) par la création de 120.000 parts nouvelles de 1,00 € chacune, numérotées de 1001 à 120.000.

L'ancien capital est de : MILLE EUROS (1.000,00 €)
Le nouveau capital est de : CENT VINGT ET UN MILLE EUROS (121.000,00 €)
Les modifications statutaires seront publiées au registre du commerce et des sociétés de AVIGNON.
Pour avis, le notaire.
3925017

COMPTOIR VI

SAS au capital de 450 000 €
Siège social : **261 avenue Germain Chauvin**
84300 CAVAILLON
501 653 570 RCS AVIGNON

Suivant délibérations du 23/06/2020, l'assemblée générale Ordinaire a décidé de :

- ne pas renouveler les mandats des sociétés COREX SUD et CONSTANTIN ASSOCIES Co-Commissaires aux Comptes Titulaires ;
- ne pas renouveler les mandats de MM. André FRISON et Jean LEBIT Co-Commissaires aux Comptes Suppléants ;
- nommer en qualité de Commissaire aux Comptes Titulaire la société DELOITTE & ASSOCIES, SAS, dont le siège social est 6 Place de la Pyramide 92908 PARIS LA DEFENSE CEDEX, immatriculée sous le N°572 028 041 RCS NANTERRE
Mention sera faite au RCS d'AVIGNON 3925012



BAUD PERE ET FILS Société civile au capital de 60 979,61 euros Siège social : Le Clos de la Méritane 84300 LES VIGNERES 333786549 RCS AVIGNON AVIS DE PUBLICITE Aux termes d'une délibération en date du 4 mai 2009, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de proroger de 99 années la durée de la Société, soit jusqu'au 27 septembre 2109, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce d'Avignon Pour avis La Gérance 3925004

Aux termes d'une délibération en date du 17/07/2020, l'AGE de la société **GENOVEFA**, SCI au capital de 2 000 €, Siège social : 106 route de Sainte Hélène 84210 ALTHEN DES PALUDS, RCS AVIGNON 841 246 150, a décidé de transférer le siège social du 106 route de Sainte Hélène 84210 ALTHEN DES PALUDS au 576 rue Sainte Geneviève - ZI Courtine 84000 AVIGNON, à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au GTC de AVIGNON. Pour avis La Gérance 3925011

Aux termes d'une délibération en date du 31/10/2019, l'AGOA de la société **ABV UNITED**, SARL au capital de 200 000 €, Siège social : Chemin de Courtine N° 17, 84000 AVIGNON, RCS AVIGNON 798 272 274, a nommé la société AUDIT ET FINANCE, Société de Commissaires aux Comptes, dont le siège social est à 50 rue Berthy Albrecht 84000 AVIGNON, RCS d'AVIGNON 439 872 755, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'AGO des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2025. Pour avis La Gérance 3925043

EURL LE FERRONNIER MAZANAIS SARL à associé unique au capital de 2.000 € sise LOTISSEMENT LES PEN-SEES 143 CHEMIN SAINT DONAT 84380 MAZAN 811631043 RCS de AVIGNON Par décision en date du 30 octobre 2018, l'associé unique, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du Code de Commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société. Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'AVIGNON. Pour avis, le représentant légal, 3925023

SAS YES HOTEL

Société par actions simplifiée
au capital de 40 000 €
Siège social : 2, Rue de Médecins
84000 AVIGNON
RCS AVIGNON 834 407 140

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31/07/2019, il a été décidé d'apporter les modifications suivantes :
DIRECTEUR GENERAL : Ancienne mention : Monsieur Marwan KRAMTI 2, Rue des Cytises 26540 MOURS SAINT EUSEBE avec effet au 31 juillet 2019.
Nouvelle mention : Néant.
Inscription modificative au RCS D'AVIGNON.
Pour avis, Le Président 3925015

Etex Building Performance International S.A.S.

Société par actions simplifiée au capital de 148.056.400 €
Siège social : 500, rue Marcel Demouque
Zone du Pôle Technologique Agroparc - 84000 Avignon
535 050 686 R.C.S. Avignon

Aux termes du conseil d'administration en date du 31 mars 2020 et de la consultation écrite des associés du 30 juin 2020, il a été décidé de renouveler les mandats d'administrateurs de Philippe Droussé et Christophe DAVID, venus à expiration pour une durée de six exercices soit jusqu'à la prochaine consultation écrite des associés sur les comptes clos le 31 décembre 2025 à tenir en 2026. Il a également été décidé de supprimer le Comité de Direction et de fait de mettre fin aux mandats des membres de ce Comité, en conséquence seuls les mandats de Président, Président du Conseil d'administration et d'administrateurs perdurent. L'article 24 des statuts a été actualisé pour faire référence au Comité Social Economique CSE, modification corrélatrice des statuts.
Pour avis, 3925039

FOOT INDOOR 84 SAS au capital de 8.000 € sise 2289 ROUTE DE CARPENTRAS 84700 SORGUES 879277119 RCS de AVIGNON Par décision de l'AGE du 17/07/2020, il a été décidé de remplacer l'objet social par : l'exploitation d'une structure de sport à l'effet de pratiquer moyennant le prix principal de TRENTÉ-HUIT MILLE EUROS (38 000,00 EUR), s'appliquant :
- aux éléments incorporels pour VINGT-CINQ MILLE CINQUANTE EUROS (25 050,00 EUR),
- au matériel pour DOUZE MILLE NEUF CENT CINQUANTE EUROS (12 950,00 EUR).
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office Notarial de Maître DRUJON d'ASTROS, Notaire à LOURMARIN où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion, Le notaire. 3925031

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 21 juillet 2020, les associés de la Société par Actions Simplifiée **ECOLLECT** au capital de 50 416 Euros dont le siège social est au 517 Chemin du PONT - 84460 CHEVAL BLANC, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés d'AVIGNON sous le numéro 412 548 315, ont décidé de transférer le siège social au 19 Allée du SIROCCO - Z.A. LA CIGALIERE - 84250 LE THOR. L'article 3 des statuts ont été modifiés en conséquence. 3925024

ESPRIT & PATRIMOINE

Société À Responsabilité Limitée
au capital de 10000,00 €
Siège social : 5 bis rue Pasteur
84480 Bonnieux
481 666 337 RCS AVIGNON

Suivant décisions de l'associé unique du 22 juillet 2020 : L'associé unique, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du Code de Commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de AVIGNON. 3925037

LE BON VIVANT

Société Par Actions Simplifiée
au capital de 46000,00 €
Siège social : Zone Commerciale Avignon Nord
84700 Sorgues
398 109 660 RCS AVIGNON

D'un procès-verbal de l'associé unique du 21 juillet 2020, il résulte que :
- statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.225-248 du Code de Commerce, l'associé unique a décidé de ne pas dissoudre la société.
Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de AVIGNON. 3925020

VETEMENTS JOYEUX SARL à associé unique au capital de 90.000 € sise 40 AVENUE HENRI ROCHIER 26110 NYONS 493182653 RCS de ROMANS Par décision de l'associé unique du 01/07/2020, le siège social a été transféré au 116, chemin de la Crôte à SARRIANS (84260) Gérante: Mme Emmanuelle PAULETTO, 116, chemin de la Crôte à SARRIANS (84260) Immatriculation au RCS d'AVIGNON 3925044

FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Emmanuel DRUJON d'ASTROS, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Foulques de SABRAN-PONTEVES, Emmanuel DRUJON d'ASTROS notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à LOURMARIN, place de l'Ormeau, le 25 juin 2020, enregistré à AVIGNON, le 1er juillet 2020, Dossier 2020 00029935, référence 8404P01 2020 N 01147, a été cédé un fonds de commerce par :

Madame Josselyne Anita Magali **IMBERT**, commerçante, épouse de Monsieur Marc Henri GENIN, demeurant à CADENET (84160) 109 avenue Gambetta.
Née à PERTUIS (84120), le 27 décembre 1963.

A : La Société dénommée **CADENET PRESSING**, Société à responsabilité limitée au capital de 2000 €, dont le siège est à CADENET (84160), 280 chemin des Pâtis, identifiée au SIREN sous le numéro 881657738 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AVIGNON.

Désignation du fonds : fonds de commerce de pressing, nettoyage à sec, blanchisserie sis à CADENET (Vaucluse), 10 place du 14 juillet, lui appartenant, connu sous le nom commercial "CADENET PRESSING", et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de AVIGNON, sous le numéro 412268617.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de TRENTÉ-HUIT MILLE EUROS (38 000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour VINGT-CINQ MILLE CINQUANTE EUROS (25 050,00 EUR),
- au matériel pour DOUZE MILLE NEUF CENT CINQUANTE EUROS (12 950,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office Notarial de Maître DRUJON d'ASTROS, Notaire à LOURMARIN où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion, Le notaire. 3925031

Par ASSP du 10/07/2020, enregistré à AVIGNON 1 le 20.07.2020, Dossier 2020 00030886, réf 8404P01 2020 A 02493, Didier **FLESSELLE**, 146 Le Cours, 84570 MORMOIRON, 450 073 564 RCS AVIGNON, a vendu à Grégory **GERBAUD**, 244 Rue Sofia, Lot Saint Montange 84270 VEDENE, un fonds de commerce de « bimbeloterie, papeterie, confiserie, articles de fumeurs, bazar, vente de livres, dépôt de photos, dépôt de pressing, auquel est adjoint un dépôt-vente de journaux et publications et son annexe la gérance d'un débit de tabac et un point de validation du loto » sis 146 Le Cours, 84570 MORMOIRON, avec tous éléments au prix de 180.000 €, (incorporels 169.100€/corporels 10.900 €)
Entrée en jouissance le 16/07/2020.
Oppositions reçues dans les 10 jours de la dernière des publications légales, pour la validité au fonds et pour la correspondance au séquestre, Me BARRE, 150 rue Louis LANDI 30900 NIMES.
Pour avis 3925010



PLMC AVOCATS
658 rue Maurice Schumann
30000 NIMES
Tel 04 66 04 94 40
mail 242@plmc-avocats.com

Par acte SSP en date du 23 06 2020 enregistré au SIE AVIGNON LE 09 07 2020 Dossier 2020 000030679 REF 84004P01 2020 02489

CEDANTE : SARL BBA sous l'enseigne BUG'S BURGER Au capital de 15.000 € Zone Commerciale de Courtine - 390 Avenue Jean Marie DJIABAOU 84000 AVIGNON RCS AVIGNON 807 538 022

CESSIONNAIRE : SASU LA FABRICA - au capital de 1.000 € 390 Avenue Jean Marie DJIABAOU - Zone Commerciale de Courtine - 84000 AVIGNON RCS AVIGNON 881 856 066

FONDS DE COMMERCE DE restauration Vente de sur place ou à emporter sis Zone Commerciale de Courtine 390 Avenue Jean Marie DJIABAOU 84000 Avignon
PRIX 200.000€- DEUX CENT MILLE EUROS

Eléments incorporels 50.000 €
Eléments corporels 150.000 €
ENTREE EN JOUISSANCE 23 06 2020
OPPOSITIONS : Les oppositions devront être faites en la forme légale au siège du fonds de commerce Zone Commerciale de Courtine - 390 Avenue Jean Marie DJIABAOU - 84000 AVIGNON - et pour la correspondance CABINET PLMC AVOCATS - Me Julien HERISSON - 658 rue Maurice Schumann 30000 NIMES
3925021

Suivant acte reçu par Me Pauline CHIAPELLO-JULIEN, Notaire associé soussigné, membre de la Société Civile Professionnelle "Olivier JULIEN, Pauline CHIAPELLO et Clio PEYRONNET" titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à AVIGNON (Vaucluse) 15 rue Armand de Pontmartin, le 29 juin 2020, enregistré à SPFE AVIGNON 1er pôle enregistrement, le 09/07/2020 2020 N 01163, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société « **TILIA**, SARL au capital de 10000 €, siège à MALAUCENE (84340), lieu-dit La Rebeyrade route du Ventoux, identifiée au SIREN sous le n° 751301185 et immatriculée au RCS de AVIGNON. A : La Société « **SPA VENTOUX PROVENCE** », SAS au capital de 50000 €, siège à MALAUCENE (84340), route de Beaumont, identifiée au SIREN sous le numéro 539609537 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AVIGNON. Désignation : le fonds de commerce de HOTEL VENTE D'ARTICLES NEUFS ET D'OCCASION LOCATION DE SITE POUR MARIAGES ET SEMINAIRES LICENCE I CATEGORIE sis à MALAUCENE (84340), Lieudit la Rebeyrade, route du Ventoux, lui appartenant, connu sous le nom commercial **DOMAINE DES TILLEULS**, et pour lequel il est immatriculé au RCS de AVIGNON, sous le numéro 751301185. PROPRIETE JOUISSANCE au jour de la signature. PRIX principal de 320 000 euros, s'appliquant : - aux éléments incorporels pour 170 000 euros et au matériel pour 150 000 euros. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial de Me CHIAPELLO-JULIEN où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion, Le notaire. 3925046

Suivant acte reçu par Me Stéphane BAYSELIER, Notaire, Associé, à ORANGE, 187, Rue Hergé, CRPCEN 84048, le 22 juillet 2020, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au conjoint survivant par :

Mr Thierry Bruno Amédée **BLANCO**, et Mme Nathalie **JOEST**, son épouse, demeurant ensemble à CAMARET-SUR-AIGUES (84850) 365 chemin de Canredon.
Mr né à ORANGE (84100) le 28 avril 1967,
Mme née à MONTELMAR (26200) le 13 juillet 1969.

Mariés à la mairie de CROISMARE (54300) le 27 juin 1998 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, Le notaire. 3925006

www.echodumardi.com

Par acte sous seing privé en date du 08 juillet 2020,

Le **CFME-Urb** (Coopérative de Formation aux Métiers de l'Environnement Urbain), siège social : 307, rue des Joncs des Bois à Avignon (Vaucluse), siren n° en cours a acheté le fonds commercial de la **SARL CFME-Eau** (centre de formation aux métiers de l'environnement), au capital de 7 000 €, siège social 307, rue des Joncs des Bois à Avignon (Vaucluse), lieu du fonds commercial, Siren : 399 729 235 000 57

Le fonds est constitué par l'activité de formation dans le domaine de l'eau et l'assainissement.

Le prix de la cession est cinquante mille euros hors frais d'enregistrement et de publication.

Les chiffres d'affaires des trois derniers exercices sont les suivants :

- du 01/09/2016 au 31/08/2017 : 95 844 €,
- du 01/09/2017 au 31/08/2018 : 176 822 €,
- du 01/09/2018 au 31/08/2019 : 149 804 €.

Les créanciers peuvent faire opposition à la vente pendant dix jours suivant la présente publication.

La cession est domiciliée au siège du vendeur, 307, rue des Joncs des Bois à Avignon (Vaucluse). 3925030

Aux termes d'un acte reçu en date du 10 juillet 2020 par Me AUBERT Jean-Gaëtan, notaire associé de la SELARL Pierre GAUTIER, Emmanuel COMTE, Pierre DOUX et Jean-Gaëtan AUBERT sis à SORGUES (84700) 71 allée des Moulins

Mme Frédérique **MODERNI** épouse GERARD dmt à Orange (84100) caserne LT Moyne, 554 avenue Charles de Gaulle, RCS Avignon 498 467 885 en liquidation judiciaire aux termes d'un jugement du tribunal de commerce d'Avignon le 21.08.2019. Représenté par la SELARL Stéphane SPAGNOLO agissant aux présentes en qualité de mandataire judiciaire de la liquidation judiciaire spécialement autorisé en vertu d'une ordonnance rendue le 05.02.2020 par M André ESCANDE juge commissaire de cette liquidation

a cédé à la société **LUKAS COIFF**, SARL au capital de 500 euros dont le siège social à EUZET (30360), 590 chemin d'Uzès, RCS Nîmes 882 492 069 un fonds de commerce de coiffure, achat et revente de produits sis à Orange (84100) 8 rue Caristie connu sous le nom commercial **CARREMENT VOTRE** ledit fonds comprenant : l'enseigne, le nom commercial, la clientèle, l'achalandage y attachés, le droit au bail, le mobilier commercial, les agencements et le matériel servant à son exploitation moyennant le prix de 18 000, 00 euros s'appliquant aux éléments incorporels pour 16 230 euros et au matériel pour 1 770,00 euros.

Le cessionnaire a la propriété du fonds vendu à compter de ce jour.

Les oppositions seront reçues au siège du mandataire judiciaire sis 10, avenue de la Croix Rouge - Hôtel d'Entreprise « croix rouge » 84000 AVIGNON dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales

3925049

CHANGEMENT REGIME

Suivant acte reçu par Maître Jocelyne PEYTIER, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Jocelyne PEYTIER, Doris NUNEZ », titulaire d'un Office Notarial à L'ISLE SUR LA SORGUE (Vaucluse), Résidence L'Orée de l'Isle, CRPCEN 84015, le 23 janvier 2020, a été reçu le changement partiel de régime matrimonial avec ajout d'un avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux PAR :

Monsieur Francis Elie **VICARI**, maçon en retraite, et Madame Françoise Maryse **BEYSSIER**, secrétaire de Mairie en retraite, son épouse, demeurant ensemble à LAGNES (84800) 99 traverse du Jububier.

Monsieur est né à L'ISLE-SUR-LA-SORGUE (84800) le 20 novembre 1947. Madame est née à CHEVAL-BLANC (84460) le 8 décembre 1956.

Mariés à la mairie de CHEVAL-BLANC (84460) le 7 décembre 1979 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, Le notaire. 3925006

Suivant acte reçu par Me Stéphane BAYSELIER, Notaire, Associé, à ORANGE, 187, Rue Hergé, CRPCEN 84048, le 22 juillet 2020, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au conjoint survivant par :

Mr Thierry Bruno Amédée **BLANCO**, et Mme Nathalie **JOEST**, son épouse, demeurant ensemble à CAMARET-SUR-AIGUES (84850) 365 chemin de Canredon.
Mr né à ORANGE (84100) le 28 avril 1967,
Mme née à MONTELMAR (26200) le 13 juillet 1969.

Mariés à la mairie de CROISMARE (54300) le 27 juin 1998 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, Le notaire 3925036

Suivant acte reçu par Me Stéphane BAYSELIER, Notaire, Associé, à ORANGE, 187, Rue Hergé, CRPCEN 84048, le 16 juillet 2020, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au conjoint survivant par :

Mr Jean François Marie **BISCAREL**, et Mme Francine Miriam Christiane **TRAMIER**, son épouse, demeurant ensemble à COURTHEZON (84350) 733 Chemin de la Papeterie.
Mr né à COURTHEZON (84350) le 7 avril 1953,
Mme née à JONQUIERES (84150) le 12 mars 1954.

Mariés à la mairie de COURTHEZON (84350) le 25 septembre 1976 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, Le notaire. 3925028

DISSOLUTION

GAL'EVEN

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 1.002 €
Siège social :
16 allée des Perdrix
84320 ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE
490 050 085 R.C.S. Avignon

Aux termes de l'AG du 20/07/2020, il a été décidé de prononcer la dissolution anticipée de la Société à compter de cette date, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité des dispositions statutaires et des articles 1844-7 et 1844-8 du Code Civil. Il a été mis fin aux fonctions des cocréanciers et nommé comme liquidateurs : Raphaël PIASEK ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE (84320) 16 allée des Perdrix- Benoît JAILLANT SORGUES (84700) 1178 Chemin des Carrières - David JADOT NORGES LA VILLE (21490) 2 route de Langres avec les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé au siège de la société. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au RCS d'Avignon. 3925026

ECORES

SASU au capital de 1000 € Siège social : 13 rue des Teinturiers 84000 AVIGNON RCS AVIGNON 840366421

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 01/07/2020, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 15/07/2020, il a été nommé liquidateur(s) M CHEVALIER Anoino demeurant 7 rue Saint Pierre 84000 AVIGNON et fixé le siège de liquidation où les documents de la liquidation seront notifiés chez le liquidateur. Par décision AGE du 15/07/2020, il a été décidé : d'approuver les comptes définitifs de la liquidation; de donner quitus au liquidateur, M CHEVALIER Anoino demeurant 7 rue Saint Pierre 84000 AVIGNON pour sa gestion et décharge de son mandat; de prononcer la clôture des opérations de liquidation à compter du 05/09/2020. Radiation au RCS de AVIGNON. 3925014

VTV

Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 478 000 €
Siège social : ZAC de Chalançon n°2, Lotissement Industriel 84270 VEDENE
Siège de liquidation : 386, Avenue Alphonse Daudet, 84270 VEDENE 327 957 577 RCS AVIGNON

Aux termes d'une délibération en date du 23.06.2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de la même date et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur M. Robert GILLES, demeurant 386, Avenue Alphonse Daudet, 84270 VEDENE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation est fixé 386, Avenue Alphonse Daudet, 84270 VEDENE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

L'Assemblée Générale a mis fin aux fonctions de Commissaire aux Comptes titulaire et suppléant de la Société et ce, à compter du jour de la dissolution.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Avignon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

POUR AVIS, le Liquidateur 3925013

FEMME & SANTE SCM au capital de 100 € sise 22 Résidence Les Capucines 84800 L ISLE SUR LA SORGUE 822988937 RCS de AVIGNON. Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2018 au 22 Résidence Les Capucines 84800 L ISLE SUR LA SORGUE, l'associée unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Hélène JOSQUIN, demeurant 879 Chemin des Bardesques 84740 VELLETON, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de AVIGNON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis Le Liquidateur 3925035

SOLEIL TP

S.A.S.U. au capital de 2 000 euros
Siège social : Chemin du Soleil
Qrt les nourrats - 84400 GARGAS
R.C.S. Avignon : 512 237 009

L'Assemblée Générale Ordinaire du 23/07/2020 réunie à 18 heures, à l'issue de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19/06/2020 a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus de sa gestion au liquidateur et prononcé la clôture de la liquidation à compter du 30/06/2020.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce d'AVIGNON ; la société sera radiée du R.C.S. d'AVIGNON. 3925045

DERNIERE MINUTE

Suivant acte reçu par Me Jean-David RAYMOND, Notaire à NIMES, en date du 21 juillet 2020, il a été constitué la société ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : GO SOLUTIONS
Forme : Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée

Objet : vente et pose de menuiseries intérieures et extérieures et amélioration de l'habitat.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS

Capital social : 20.000,00 € apport en numéraire

Siège : SORGUES (84700), 405 chemin du Fournal.

Gérant : Monsieur Guillaume Raymond ORIOL, demeurant à AVIGNON (84140), 65 chemin de la Roquette, est nommé gérant pour une durée indéterminée et sans rémunération.

Clause d'agrément : Les parts sont librement cessibles au profit d'un associé, d'un conjoint, d'un ascendant ou descendant dudit associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de la majorité des associés représentant au moins la moitié des parts sociales.

Immatriculation : RCS AVIGNON.
Pour avis et mention
Me Jean-David RAYMOND, Notaire 3925051



SIMON
Technicien de maintenance agroalimentaire

- ➔ + de 4 ans d'expérience
- ➔ Autonome, réactif, dynamique
- ➔ Maintenance curative et préventive
- ➔ Etablissement de codage de pièces, de tests ainsi que des comptes rendus

Sbc
expert en recrutement interim & CDI
Ce profil vous intéresse ?
Contactez-nous !
avignon@sbc-interim.fr
04.90.14.33.23



ABDELJALIL CHAUFFEUR SPL CONFIRME

+ de 19 ans d'expérience

Autonome sur :

- ➔ Transport Frigo
- ➔ Transport Navette
- ➔ Transport Plateau
- ➔ Transport Bâché

Sbc
expert en recrutement interim & CDI

APPEL D'OFFRES



Administrateur Judiciaire
Justine Pelenc

APPEL D'OFFRES DE REPRISE EN REDRESSEMENT JUDICIAIRE
(Art. L. 631-13 et R. 631-39 du Code de Commerce)

Activité : supérette

Effectif : 5

Chiffre d'affaires : 31 décembre 2017 : 1 554 610€
31 décembre 2018 : 1 483 140€
31 décembre 2019 : 1 223 494€

Les offres tendant au maintien de tout ou partie de l'activité de l'entreprise devront être déposées en l'étude de Maître Justine PELENC, Administrateur Judiciaire avant le 24/08/2020 à 17 heures.

Les modalités d'accès au dossier de présentation pourront être obtenues après régularisation d'un engagement de confidentialité.

Selarlu AJ2P - Me Justine PELENC
67, rue des Teinturiers - 84000 AVIGNON
Tél. : 04 13 66 12 41 - Fax : 09 72 54 41 07
Mail : contact@ajjp.fr / justine.pelenc@ajjp.fr

3925007

VENTES AUX ENCHERES

HUC-BEAUCHAMPS ASSOCIES - Avocats
1 C rue Charoun Rieu - 84000 AVIGNON
Tél. : 04.90.86.95.91 - Fax : 04.90.27.03.14

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN LOT

Dans un immeuble situé sur la commune d'AVIGNON (84000), 15, avenue de l'Arrousaire, soumis au régime de la copropriété et cadastré section IK n°738, lieudit « 15 avenue de l'Arrousaire » pour une superficie 00 ha 01 a 97 ca.

LOT NUMERO 3 : Au-rez-de-chaussée : UN LOCAL COMMERCIAL comprenant : un bureau et un vestiaire avec WC, ayant une entrée indépendante avenue de l'Arrousaire, D'une surface pondérée de 51,6 mètres carrés et d'une surface loi Carrez de 50,13 m², et les 229/1.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

MISE A PRIX : ONZE MILLE EUROS (11.000 €)

FRAIS PAYABLES EN SUS

Visite assurée par la SCP Mélanie ALBERT et Elodie BENEDETTI, Huissiers de Justice à CAVAILLON (Vaucluse), le Mardi 8 Septembre 2020 de 11 h à 12 h.

L'ADJUDICATION EST FIXEE AU JEUDI 17 SEPTEMBRE 2020 A 14 HEURES à l'audience d'adjudication du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire d'AVIGNON (84000), au Palais de Justice de ladite ville, 2, boulevard Limbert.

L'adjudication aura lieu aux clauses et conditions du cahier des conditions de la vente déposé au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'AVIGNON où il peut être consulté ainsi qu'au cabinet de la SELARL HUC-BEAUCHAMPS ASSOCIES.

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat postulant près le Tribunal Judiciaire d'AVIGNON.

Pour tous renseignements s'adresser :
Au cabinet de la SELARL HUC-BEAUCHAMPS ASSOCIES, 1 C rue Charoun Rieu - 84000 AVIGNON - Tél. : 04.90.86.95.91. 3925003

MARCHÉ A PROCEDURE ADAPTEE



Avis rectificatif de l'annonce parue dans notre édition du 07/07/20

GRAND AVIGNON

M. Gilbert ACHARD - Directeur Commande Publique
320 Chemin des Meinajaries
BP 1259
84911 AVIGNON - 9
Tél : 04 90 84 47 00 - Fax : 04 90 84 47 15
mél : correspondre@aws-france.com
web : http://www.grandavignon.fr
Référence : 20PI023/BO

Objet : Numéro de la consultation : 20PI023 MISSION D'ORDONNANCEMENT, PILOTAGE ET COORDINATION URBAIN (OPCU) DU NOUVEAU PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN DU GRAND AVIGNON

Sous-critères techniques :

au lieu de : - Sur 6 points : modalités de mobilisation de l'équipe affectée : temps passé par phase, modalités et fréquence de reporting au commanditaire, modalités d'organisation des échanges avec les maîtres d'ouvrage, réunions bilatérales présentes ou distancielles, revues de projet...- Sur 5 points : pertinence de la méthode proposée- Sur 4 points : qualité d'approche du projet (compréhension des enjeux) au regard de la complexité du projet, de la gouvernance locale et du contexte institutionnel- Sur 5 points : équipe affectée à la réalisation de la prestation au regard de leurs compétences, formations et références (fournir références du prestataire sur le même type de mission sous forme de fiches-expériences et CV des personnes mobilisées effectivement sur la mission) ainsi que les moyens matériels nécessaires pour la réalisation de la mission. Il serait apprécié que le prestataire soit reconnu « professionnel de l'économie de la construction et de la programmation » et qu'il bénéficie d'une qualification professionnelle : Organisme de Qualification de l'Ingénierie (OPQIB), ou Organisme de Qualification des Economistes de la Construction et des Programmistes (OPQTECC). Chacun des certificats précités pourra faire l'objet d'équivalence.- Expérience attestée sur des missions d'OPC dans le cadre de grands projets ANRU et/ou de projets urbains complexes (par exemple : Zone d'Aménagement Concertée, grandes opérations de requalification de quartiers anciens dégradés...)- Des compétences avérées en matière de conseil et d'assistance à maîtrise d'ouvrage sur le champ de la planification stratégique, de la direction et la gestion de projet...- Connaissance et parfaite compréhension de l'environnement des projets de renouvellement urbain ANRU et de la responsabilité d'un porteur de projet vis-à-vis de l'ANRU notamment en termes de reporting lors des revues de projet, vis-à-vis des partenaires maîtres d'ouvrage en termes de pilotage global et coordination du projet.

lire : - Sur 6 points : modalités de mobilisation de l'équipe affectée : temps passé par phase, modalités et fréquence de reporting au commanditaire, modalités d'organisation des échanges avec les maîtres d'ouvrage, réunions bilatérales présentes ou distancielles, revues de projet...- Sur 5 points : pertinence de la méthode proposée- Sur 4 points : qualité d'approche du projet (compréhension des enjeux) au regard de la complexité du projet, de la gouvernance locale et du contexte institutionnel- Sur 5 points : équipe affectée à la réalisation de la prestation au regard de leurs compétences, formations et références (fournir références du prestataire sur le même type de mission sous forme de fiches-expériences et CV des personnes mobilisées effectivement sur la mission) ainsi que les moyens matériels nécessaires pour la réalisation de la mission. En particulier :- Expérience attestée sur des missions d'OPC dans le cadre de grands projets ANRU et/ou de projets urbains complexes (par exemple : Zone d'Aménagement Concertée, grandes opérations de requalification de quartiers anciens dégradés...)- Des compétences avérées en matière de conseil et d'assistance à maîtrise d'ouvrage sur le champ de la planification stratégique, de la direction et la gestion de projet...- Connaissance et parfaite compréhension de l'environnement des projets de renouvellement urbain ANRU et de la responsabilité d'un porteur de projet vis-à-vis de l'ANRU notamment en termes de reporting lors des revues de projet, vis-à-vis des partenaires maîtres d'ouvrage en termes de pilotage global et coordination du projet.

Pour retrouver cet avis intégral, allez sur <https://agysoft.marches-publics.info/3925033>

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
Travaux

IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR / DE L'ENTITE ADJUDICATRICE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : GRAND DELTA HABITAT - 3, rue Martin Luther King - 84054 Avignon Cedex 1 France - **Type d'organisme :** Société Coopérative d'intérêt collectif d'HLM - **Activité(s) principale(s) :** Logements et développement collectif - Code NUTS: FRL06 - Adresse du profil d'acheteur: <https://www.marches-securises.fr/> - Le marché ne fait pas l'objet d'une procédure conjointe.

Objet du marché : REFECTON DES RESEAUX VERTICAUX ET HORIZONTAUX D'EAUX USEES ET EAUX VANNES ET D'ALIMENTATION D'EAU FROIDE POTABLE (relance suite à infructuosité).

Type de Marché : Travaux - **Lieu d'exécution :** Vaucluse (84) - Gard (30) - Bouches-Du-Rhône (13)

Description succincte : La présente consultation a pour objet le remplacement des colonnes EU/EV sur 4 résidences de Grand Delta Habitat. Elle fait suite à une décision d'infructuosité de la consultation précédente qui s'intitulait « Réhabilitation des réseaux gravitaires de 4 résidences de Grand Delta Habitat ». Seul l'intitulé a été modifié, les conditions essentielles du marché demeurent inchangées.

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

Type de marché : Marché à lots séparés à tranches optionnelles (2 tranches optionnelles pour les lots 1 & 3).

Variations non autorisées (Cf. R.C.)

Durée du marché : Le délai global prévu pour l'exécution de la tranche ferme est de 3.5 mois (y compris 0,5 mois de préparation du chantier). La date prévisionnelle de début des prestations est le 15 septembre 2020. Le délai d'exécution de chaque tranche optionnelle est de 4 mois.

Date limite d'affermissement des tranches : Tranche optionnelle n°1 : 1er septembre 2021, tranche optionnelle n°2 : 1er septembre 2022.

Information sur les lots : Le marché est divisé en 3 lots :

Lot n°1 : Résidences « 060 - LE VIGUIER » et « 146 - CHAMPFLEURY D » à AVIGNON (84)

Lot n°2 : Résidence « 079 - TOUR L'VEQUE » à NIMES (30)

Lot n°3 : Résidence « 760 - LES ROMANIQUETTES » à BERRE L'ETANG (13)

Option : Non

CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ

Cautionnement et garanties exigés : Cf. R.C.

Modalités de financement et de paiement : Cf. R.C.

Forme juridique : Cf. R.C.

Langue à utiliser dans l'offre / candidature : Français - **Unité monétaire utilisée :** l'euro.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Situation juridique : Cf. R.C.

Capacité économique et financière : Chiffre d'affaires minimum (Cf. R.C.)

Capacité technique : Cf. R.C.

Autres renseignements : Visite obligatoire (Cf. R.C.)

CRITERES D'ATTRIBUTION

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération - Valeur technique : 60% - Prix : 40%.

PROCEDURES et DELAIS

Procédure adaptée ouverte

Date limite de réception des offres : 27/08/2020 à 10h00:00.

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/07/2020

RENSEIGNEMENTS et ADRESSES COMPLEMENTAIRES

Référence de l'affaire : RESEAU/EU/EV/2020

Autres renseignements : Signature électronique non obligatoire

Renseignements d'ordre administratif : Mme Delphine ETIENNE - GRAND DELTA HABITAT - 3, rue Martin Luther King 84054 Avignon Cedex 1 - tél. +33 490272057 - Email : delphine.etienne@granddelta.fr

Renseignements d'ordre technique : PLB ENERGIE Conseil - Immeuble Le Mansard - Avenue du 8 mai 1945 - 13090 AIX EN PROVENCE - Tél : +33 786363365 - Email : w.jordan-vitoria@plbenergieconseil.fr

Conditions d'obtention du DCE : Téléchargement gratuit en accès direct non restreint et complet sur <http://www.marches-securises.fr>

Remise des offres : Transmission obligatoire par voie électronique via le site <http://www.marches-securises.fr>

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal de Grande Instance d'Avignon - Palais de Justice 2, boulevard Limbert -84078 Avignon - Tél. +33 490272057.

Introduction des recours : Référé précontractuel prévu à l'article 1441-2 du Code de procédure civile, et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu à l'article 1441-3 du Code de procédure civile, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article précité.
3925048



AVIS DE MARCHÉ - TRAVAUX

Pouvoir adjudicateur
Mistral Habitat (84)
84005 Avignon cedex

E-mail : achats.publics@mistral-habitat.fr

Objet du marché

Construction d'un ensemble collectif de 16 logements, situé sur la commune de TRAVAILLAN.

LOT 7 : MENUISERIES EXTERIEURES

LOT 8 : MENUISERIES INTERIEURES

Caractéristiques

Type de procédure : Procédure adaptée - Ouverte.

Lots

LOT N° 7 : Description succincte : MENUISERIES EXTERIEURES

LOT N° 8 : Description succincte : MENUISERIES INTERIEURES

Durée du marché : La durée globale de l'opération est de 3 mois, y compris la période de préparation d'1 mois.

Modalités d'attribution

Le délai de validité des offres est de 180 jours. les variantes sont interdites.

Si groupement, forme juridique : conjoint avec mandataire solidaire.

Les candidats devront obligatoirement joindre les justificatifs suivants :

1. La lettre de candidature (DC1) dûment complétée,

2. La déclaration du candidat (DC2) dûment remplie,

ou

DUME (Document Unique de Marché Européen) qui a vocation à se substituer au DC1 et DC2,

3. La copie du jugement en cas de redressement judiciaire,

4. Le chiffre d'affaires des 3 derniers exercices disponibles (ou DC2),

5. Tout document permettant d'apprécier les moyens généraux humains et techniques de l'entreprise. Les moyens humains devront détailler le pourcentage de prestations sous-traitées et le pourcentage confié à des intérimaires sur les 12 derniers mois,

6. L'attestation d'assurance RC professionnelle, en cours de validité,

Les candidats sont invités à remettre leur attestation décennale en cours de validité sans toutefois que ce document soit obligatoire lors du dépôt de la candidature.

7. Le certificat QUALIBAT ou certificats de capacités (obligatoirement signés par les maîtres d'œuvre ou maîtres d'ouvrage) ou au moins 3 références de travaux attestant de la compétence à réaliser les travaux pour lesquels l'entreprise se porte candidate, accompagnées d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants, obligatoirement signées par les maîtres d'œuvre ou maîtres d'ouvrage,

8. Les références de travaux exécutés au cours des 5 dernières années, indiquant le lieu, la date de livraison, le montant du lot, le nom du maître d'œuvre, le nom du maître d'ouvrage, accompagnées d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants, obligatoirement signées par les maîtres d'œuvre ou maîtres d'ouvrage,

ou

Expérience démontrée par tous moyens à la convenance du candidat (CV des encadrants et des ouvriers, attestations de formation, etc...).

Critères de sélection

-Prix 60%

-Valeur technique 40%

Date limite

Date de clôture : Mardi 15 septembre 2020 - 12:00

Autres informations

-Informations techniques - Direction du Développement et de la Valorisation du Patrimoine m. André QUEVEDO - 04 90 14 72 17 - courriel : aquevedo@mistral-habitat.fr

-Informations administratives - Service Achats Publics

04 90 14 72 74 - courriel : achats.publics@mistral-habitat.fr

Les demandes de renseignements complémentaires s'effectuent par le biais du profil acheteur de MISTRAL habitat sur www.marches-securises.fr

Ces dernières doivent parvenir 06 jours au moins avant la date limite de remise des offres L'accès au DCE est gratuit.

La signature électronique sera obligatoire pour la remise des offres.

Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif de Nîmes 16, avenue de Feuchères CS88010 NÎMES cedex 09

Date d'envoi du présent avis : 24 juillet 2020

3925050



GRAND AVIGNON

M. Gilbert ACHARD - Directeur Commande Publique

320 Chemin des Meinajaries

BP 1259

84911 AVIGNON - 9

Tél : 04 90 84 47 00

Référence acheteur : 20FC023

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.

Objet : ACHAT DE FOURNITURES ELECTRIQUES ET TECHNIQUES

Procédure : Procédure adaptée

Forme de la procédure : Prestation divisée en lots : nonCritères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Remise des offres : 15/09/20 à 23h00 au plus tard.

Envoi à la publication le : 22/07/2020

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://agysoft.marches-publics.info/>

3925029

Offre d'abonnement



Chaque semaine, retrouvez toute l'actualité économique de votre territoire

L'hebdomadaire l'écho du mardi vous apporte chaque semaine l'information locale la plus complète sur :

- les projets d'aménagements publics et privés
- l'actualité des entreprises et des commerces
- la vie politique locale
- le suivi des organismes socioprofessionnels
- la programmation culturelle de Provence
- l'information des professions juridiques

INCLUS notre hors-série de 180 pages, 37 rubriques et de plus de 450 chiffres, tableaux, cartes et autres.



Je m'abonne à l'écho du mardi - Les Petites Affiches de Vaucluse

(abonnement pour un an - 52 numéros)

Renvoyer ce bon avec votre règlement à l'adresse suivante :

Les Petites Affiches de Vaucluse - 42, Cours Jean-Jaurès - CS 90090 - 84006 Avignon cedex 1

65€ version papier + numérique + 1 hors-série

Je règle :

Par chèque à l'ordre de LPAV

Par carte bleue Numéro _____

Expire fin __ / __ / __ Important : 3 derniers n° au dos _____

Nom

Société

Adresse

Tél.

e-mail



 **arôme**
une goutte suffit

AGENCE DE COMMUNICATION
www.arome.fr
04 90 03 21 22